

Prolongation de la détention d'un agent consulaire en France

ALGER HAUSSE LE TON

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8451 - SAMEDI 28 MARS 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Le Brent frôle les 110 dollars

L'incertitude plane sur le marché

Page 4

ALGER ET MADRID SCELLENT LEUR RÉCONCILIATION

LE TRAITÉ D'AMITIÉ DE 2002 OFFICIELLEMENT RÉACTIVÉ



Le rideau tombe enfin sur quatre années d'une glaciation diplomatique qui aura mis à rude épreuve les nerfs et les économies des deux rives de la Méditerranée. Ce jeudi 26 mars 2026, la réception du chef de la diplomatie espagnole, José Manuel Albares, par le président Abdelmadjid Tebboune à Alger, marque bien plus qu'un simple retour à la normale. C'est l'acte de naissance d'une relation bilatérale refondée sur de nouveaux rapports de force.

Page 3

ALGÉRIE – INDE

Le tourisme, nouveau levier de partenariat

Page 5

DOYEN DE LA PRESSE PRIVÉE

Le Jeune Indépendant souffle sa 36e bougie

Page 24

RÉFORME DU CADRE ÉLECTORAL

Vers un système plus représentatif

Page 2

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

PROLONGATION DE LA DÉTENTION D'UN AGENT CONSULAIRE EN FRANCE

Alger hausse le ton

LE CHARGÉ d'affaires de l'Ambassade de France à Alger a été convoqué ce jeudi au siège du Ministère des Affaires Etrangères suite à la prolongation de la détention provisoire de l'agent consulaire incarcéré en France. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du MAÉ.

"Cette convocation a eu pour objet d'élever dans les termes les plus fermes une protestation contre le renouvellement hier (mercredi 25 mars), pour une durée supplémentaire d'une année, de la détention provisoire d'un agent consulaire algérien", a précisé le ministère.

"L'attention du diplomate français a été fermement appelée sur le fait que l'agent consulaire algérien faisait déjà l'objet d'une détention provisoire d'une année et ce depuis le mois d'avril 2025, en dépit de son statut protégé au titre de la Convention de Vienne sur les relations consulaires de 1963", ajoute le texte.

Le communiqué souligne que "dans ce même contexte, il lui a été fait part d'une très vive réprobation quant au traitement inqualifiable que subit l'agent consulaire algérien depuis son incarcération et qu'a permis de révéler la première visite consulaire autorisée dont il a bénéficié le 17 mars courant."

Le communiqué fait observer " qu'il il a été notifié au chargé d'affaires français le fait que cette décision difficilement justifiable ou recevable aura inévitablement des conséquences sur le cours normal des relations algéro-françaises."

Le renouvellement de la détention provisoire de l'agent consulaire algérien survient alors que les deux pays ont amorcé un processus de dégel avec la visite, la mi-février dernier, du ministre de l'Intérieur français Laurent Nunez à Alger, ce qui a permis la reprise de la coopération dans les domaines de la sécurité et de l'immigration.

Mardi, le ministre des Affaires étrangères français Jean-Noël Barrot a confirmé cette reprise en évoquant des «résultats positifs». Le 15 mars, Barrot a eu un entretien au téléphone avec son homologue algérien Ahmed Attaf.

S.O. Brahim

RÉFORME DU CADRE ÉLECTORAL

Vers un système plus transparent et plus représentatif

Le projet de révision de la loi organique relative au régime électoral s'inscrit dans une dynamique de consolidation de l'Etat de droit, avec pour ambition affichée de renforcer l'intégrité du processus électoral et de restaurer la confiance citoyenne. C'est ce qu'a indiqué, jeudi dernier, Saïd Sayoud, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.



Said Sayoud.

Saïd Sayoud a affirmé que la révision de la loi organique régissant les élections ambitionne d'instaurer un système «équilibré», tout en consolidant les «mécanismes d'intégrité et de démocratie». S'exprimant devant la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN), à l'occasion de la présentation du projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance 21-01, le ministre a souligné que cette initiative s'inscrit pleinement dans le cadre des «réformes initiées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune», notamment dans leur dimension politique œuvrant à «consacrer l'Etat de droit».

Il a, à ce titre, rappelé que le chef de l'Etat n'a cessé de mettre en avant le rôle central des assemblées élues, les qualifiant de «première pierre de l'édifice institutionnel de l'Algérie nouvelle», tout en soutenant «la nécessité de prémunir ces assemblées contre l'argent sale afin de garantir une représentation populaire réelle et intègre».

Le ministre a également précisé que ce projet intervient dans un contexte marqué par la «modernisation du cadre juridique du processus électoral», en cohérence avec la récente révision technique de la Constitution adoptée par le Parlement. Selon lui, le texte «reflète une volonté politique claire d'ancrer les principes démocratiques» et jette les bases d'un processus électoral reposant sur «la transparence, l'intégrité, la neutralité et le respect du libre choix du citoyen».

Dans cette optique, la réforme prévoit une réorganisation de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), dans la perspective de «garantir son indépendance et une performance optimale», tout en clarifiant la répartition des missions entre cette instance et les services du ministère de l'Intérieur, notamment en matière logistique.

Soulignant la continuité de l'approche adoptée, M. Sayoud a tenu à préciser que les amendements proposés «ne constituent pas une rupture avec la loi organique en vigueur», mais œuvre plutôt à «renforcer ses acquis et développer ses mécanismes». Le projet comprend ainsi 14 articles, avec la modification de 85 dispositions, l'introduction de 4 nouveaux articles et l'abrogation de 5 autres, traduisant une volonté d'adapter progressivement le cadre légal aux exigences actuelles. Parmi les principales mesures introduites figure la réduction du nombre de signatures exigées pour la constitution des listes électorales. Celui-ci passe à «35 signatures au lieu de 50 pour chaque candidat aux élections locales», et à «150 au lieu de 250 pour les législatives».

Parallèlement, le texte prévoit un renforcement des mécanismes de contrôle du financement des campagnes électorales, ainsi que l'introduction accrue de la numérisation, notamment à travers le dépouillement électronique, afin de garantir «la rapidité et la précision des résultats».

Les conditions de candidature ont, quant à elles, été durcies, avec l'exigence d'un niveau d'instruction minimum et la présentation d'un certificat attestant de la «bonne santé mentale et psychologique» des postulants, et ce dans le but d'assurer leur capacité à gérer les affaires publiques.

Enfin, le projet consacre la poursuite des efforts en matière de représentation, veillant à garantir une plus grande participation des femmes et des jeunes au sein des listes électorales. Il convient de noter qu'avec cette révision, les pouvoirs publics entendent consolider un système électoral plus crédible et plus inclusif, capable de répondre aux attentes citoyennes et de renforcer la légitimité des institutions élues. Un chantier qui s'inscrit, selon les autorités, dans une démarche globale aspirant à asseoir durablement les fondements de l'Etat de droit.

Sihem Bounabi

EDUCATION À LA CITOYENNETÉ

16 élèves primés pour leurs travaux sur la Constitution

FORMER un citoyen conscient de ses droits et devoirs, capable de contribuer activement à la construction nationale, est l'objectif réaffirmé par le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, lors de la cérémonie de clôture de la 4e édition du concours national des meilleures œuvres scolaires sur la Constitution et la citoyenneté.

Organisée en collaboration avec la Cour constitutionnelle, cette manifestation s'est tenue, jeudi soir, à l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Aïn Benian, sous la présidence du ministre, aux côtés de la présidente de la Cour constitutionnelle, Leïla Aslaoui.

Placée sous le slogan «La Constitution, conscience et engagement», cette manifestation a réuni plusieurs hauts responsables de l'État, dont les présidents des deux chambres du Parlement, ainsi que des représentants d'institutions nationales et internationales, notamment le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). La communauté éducative, composée d'élèves, d'enseignants et de cadres administratifs, a également marqué sa présence.

Dans son allocution, le ministre a souligné que cette initiative, organisée en collaboration avec la Cour constitutionnelle, s'inscrit dans la volonté de renforcer la culture constitutionnelle chez les jeunes et de consolider les valeurs de citoyenneté.

Il a rappelé que l'école algérienne œuvre à former «un citoyen conscient de ses droits et devoirs», capable de s'impliquer activement dans la société et de contribuer à la construction nationale. Une ambition qui passe, selon lui, par la multiplication de ce type d'initiatives pédagogiques et éducatives.

Le concours a connu une large participation d'élèves issus de différentes régions du pays, témoignant de l'intérêt croissant des jeunes pour les thématiques liées à la citoyenneté et aux institutions.

À l'issue d'un processus d'évaluation mené par une commission nationale spécialisée, 16 lauréats ont été retenus. Les critères de sélection ont porté sur l'originalité des travaux, leur qualité artistique et intellectuelle, ainsi que leur adéquation avec les valeurs constitutionnelles.

Le ministre a, par ailleurs, rendu hommage aux enseignants et aux équipes éducatives pour leur accompagnement tout au long du concours. Il a mis en avant leur rôle essentiel dans l'encadrement des élèves et dans la promotion d'une culture civique active au sein des établissements scolaires.

Il a également insisté sur l'importance d'encourager les élèves à s'engager dans ce type d'activités, qui contribuent à renforcer leur compréhension des lois nationales et à développer leur sens des responsabilités.

En conclusion, le ministre a réaffirmé l'engagement de son département à poursuivre les efforts visant à promouvoir la culture constitutionnelle et inculquer aux jeunes les valeurs d'une citoyenneté active et responsable.

Il a également salué le rôle de la Cour constitutionnelle et de l'ensemble des partenaires institutionnels dans la réussite de cette initiative, appelée à se pérenniser.

La cérémonie s'est achevée par la remise de prix aux 16 élèves lauréats, ainsi qu'à leurs encadreurs, en reconnaissance de leurs travaux innovants, illustrant les principes de la Constitution et l'esprit de citoyenneté.

Lynda Louifi

ALGER ET MADRID SCELLENT LEUR RÉCONCILIATION

Le Traité d'amitié de 2002 officiellement réactivé

Un nouveau chapitre s'ouvre officiellement entre l'Algérie et l'Espagne. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, avant-hier, le ministre espagnol des Affaires étrangères, M. José Manuel Albares, pour acter le plein retour à la normale des relations bilatérales.

L'annonce phare de cette audience est la réactivation du Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération, signé initialement en octobre 2002. Ce texte, qui avait été suspendu en juin 2022, redeviendra le pivot des échanges entre les deux nations. L'entretien a permis de constater une «dynamique remarquable» dans la consolidation des liens entre Alger et Madrid. La réactivation de ce traité n'est pas qu'un symbole ; elle relance un mécanisme structurant qui repose sur plusieurs piliers fondamentaux.

En premier lieu, le dialogue politique régulier, car le traité prévoit la tenue annuelle d'une réunion de haut niveau (RHN) présidée par les chefs de gouvernement, ainsi que des consultations régulières entre les ministères des Affaires étrangères.

La coopération économique et financière constitue la matrice pour les investissements directs et la création de joint-ventures, particulièrement dans les secteurs de l'énergie, de l'eau et des infrastructures. La sécurité et la défense sont également au cœur de ce traité tant le document engage les deux pays à collaborer étroitement contre le terrorisme, le crime organisé et l'immigration clandestine, tout en respectant l'intégrité territoriale et la souveraineté de chacun. Autre pilier essentiel est la coopération



Un nouveau chapitre.

culturelle et humaine qui favorisent les échanges universitaires, scientifiques et techniques, renforçant les liens entre les sociétés civiles. Dans une déclaration à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre espagnol a indiqué que sa visite en Algérie «confirme une nouvelle fois le caractère privilégié de nos relations avec l'Algérie, un pays voisin avec lequel nous partageons des liens étroits».

«L'Algérie est un partenaire stratégique et, avant tout, un ami avec lequel nous entretenons des relations humaines et des intérêts communs, notamment en matière d'avenir et de stabilité en Méditerranée et en Afrique», a-t-il précisé, exprimant ses remerciements pour «l'accueil chaleureux et l'hospitalité» dont il a bénéficié en Algérie. Au plan économique, M. Albares s'est félicité de l'excellence des relations bilatérales, marquées par une «forte hausse» et une «croissance annuelle» des échanges commerciaux entre les deux pays.

«En 2025, le volume des échanges a atteint 8,5 milliards d'euros», a-t-il rappelé, ajoutant que les exportations de l'Espagne vers l'Algérie ont «triplé l'année dernière par rapport à l'année précédente».

Soulignant le «dynamisme» de la coopération économique, le ministre a mis en avant la présence de plus de 100 entreprises espagnoles sur le marché algérien, annonçant la tenue, jeudi soir, d'une rencontre avec des chefs d'entreprises espagnoles établies en Algérie, afin de «poursuivre sur cette même dynamique».

Le rétablissement de ce traité marque la fin d'une période de froid diplomatique et laisse présager une accélération des échanges commerciaux, notamment dans le secteur énergétique où l'Algérie demeure un partenaire stratégique majeur pour la péninsule ibérique.

La prochaine étape dans les rapports entre les deux pays sera la tenue prochainement à Alger de la réunion de haut niveau (RHN) à laquelle participera le chef du gouvernement Pedro Sanchez.

Nassim Mecheri



DANS UN COMMUNIQUÉ DU MAE ESPAGNOL

Madrid se félicite de la vitalité des relations avec Alger

L'ESPAGNE s'est félicite de l'approfondissement de ses relations avec l'Algérie et de la «pleine vigueur» du Traité d'amitié et annonce une accélération de la coopération énergétique et commerciale. C'est ce qu'a indiqué hier à Madrid un communiqué du Ministère espagnol des Affaires étrangères. Cette visite «a permis de réaffirmer la solidité des liens politiques et économiques unissant les deux nations», souligne le communiqué qui ajoute que la première journée, à dominante politique et économique, a été marquée par une rencontre clé avec le ministre des Hydrocarbures et des Mines. Les deux pays ont convenu de renforcer leur Association stratégique, notamment par l'augmentation des volumes de gaz acheminés vers la péninsule.

«L'Algérie est un fournisseur de gaz fiable et constant avec lequel nous avons une longue tradition d'approvisionnements que nous voulons approfondir et renouveler», a noté le chef de la diplomatie espagnol. Outre l'approvisionnement, Madrid et Alger prévoient d'intensifier leur coopération sur le renforcement des infrastructures énergétiques et le développement de nouvelles sources d'énergie, selon le texte. Suite aux entretiens avec le président Abdelmadjid Tebboune et son homologue Ahmed Attaf, le ministre espagnol a appelé à un rétablissement d'un cadre diplomatique complet avec l'Algérie. «La pleine vigueur du Traité d'Amitié, de Bon Voisinage et de Coopération entre nos deux pays et la relance des voyages, visites et réunions à tous les niveaux», a-t-il dit. Le texte du ministère fait état du dynamisme de cette «nouvelle étape», qualifiant l'Algérie d'»ami et partenaire stable» avec lequel l'Espagne maintient un dialogue constant sur les enjeux de sécurité et de migration. Le communiqué met en lumière des indicateurs économiques record qui témoignent de la vitalité des échanges. L'année dernière, le volume du commerce bilatéral a atteint près de 8,5 milliards d'euros, tandis que les exportations espagnoles ont été multipliées par trois. Le ministère rappelle que plus de 100 entreprises espagnoles sont actuellement implantées en Algérie, investissant dans des secteurs stratégiques tels que l'agroalimentaire, la céramique et l'industrie. Par ailleurs, l'inauguration de l'Institut Cervantès à Oran constitue, poursuit le communiqué, «Un espace qui renforce ce pont entre les deux rives de la Méditerranée et qui contribue à continuer de nourrir le dialogue entre l'Espagne et l'Algérie.» Le communiqué salut l'accueil par l'Algérie des exilés républicains espagnol ayant fui la dictature du régime de Franco.

De notre correspondante,
Majda Khellaf

L'éditorial

par Kamel Mansari

Le prix du réalisme, le poids de la souveraineté



LE RIDEAU tombe enfin sur quatre années d'une glaciation diplomatique qui aura mis à rude épreuve les nerfs et les économies des deux rives de la Méditerranée.

Ce jeudi 26 mars 2026, la réception du chef de la diplomatie espagnole, José Manuel Albares, par le président Abdelmadjid Tebboune à Alger, marque bien plus qu'un simple retour à la normale. C'est l'acte de naissance d'une relation bilatérale refondée sur de nouveaux rapports de force.

Le pivot de cette réconciliation est la réactivation du Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération de 2002. Suspendu en juin 2022, ce texte redevient la boussole des échanges. Au-delà du symbole, sa remise en service relance une machine institutionnelle lourde à savoir les réunions de haut niveau (RHN), consultations politiques régulières et protocoles de défense.

Ce «dégel» n'est pas une affaire de sentiments. C'est le triomphe de la realpolitik. Pour Madrid, le coût de la rupture est devenu insupportable. Entre la perte de marchés pour ses entreprises et l'impératif de sécuriser ses approvisionnements en gaz dans un contexte énergétique mondial instable, l'Espagne a dû se rendre à l'évidence : on ne tourne pas le dos à son premier fournisseur d'énergie sans en payer le prix fort. Si l'Espagne revient aujourd'hui à la table des négociations, c'est aussi parce qu'elle fait face à une Algérie qui a radicalement changé sa «grammaire diplomatique». Sous l'impulsion du président Tebboune, Alger a troqué la discrétion d'autrefois pour une affirmation décomplexée de ses intérêts stratégiques. «La diplomatie algérienne ne se définit plus seulement par ses principes historiques, mais par la primauté absolue de ses intérêts.».

L'intransigeance affichée par le président Tebboune lors de la crise de 2022 n'était pas une simple réaction d'humeur. C'était l'acte de naissance d'une diplomatie qui sait utiliser ses leviers de puissance. En qualifiant par le passé le revirement espagnol de «moralement et historiquement inacceptable», le chef de l'État algérien a tracé une ligne rouge qui a forcé Madrid à une longue introspection.

Le message est désormais limpide pour l'Europe entière : l'amitié avec l'Algérie se mérite, et la fiabilité énergétique a pour corollaire la loyauté politique. Le succès de ce nouveau chapitre ne se mesurera pas aux sourires protocolaires, mais à la capacité de Madrid à gérer un équilibre précaire. Tenter de maintenir un partenariat vital avec Alger tout en préservant des alliances avec d'autres voisins reste un exercice de haute voltige.

Cependant, les fondations posées ce jeudi semblent solides. En plaçant l'économie, la sécurité et la coopération technique au cœur du dialogue, les deux nations choisissent le pragmatisme contre l'idéologie. La tenue prochaine de la Réunion de Haut Niveau (RHN) en présence de Pedro Sánchez sera le véritable tournant décisif de cette stabilité retrouvée. L'Algérie parle désormais d'égal à égal. L'Espagne, de son côté, semble avoir compris que dans ce triangle méditerranéen complexe, le respect des engagements mutuels est la seule monnaie d'échange acceptée.

Le dégel est là ; reste maintenant à transformer cette chaleur de circonstance en un climat durable.

STATION DE DESSALEMENT

Tizi Ouzou en phase de choix du site

LA WILAYA de Tizi Ouzou s'engage dans la concrétisation d'un projet de station de dessalement de l'eau de mer (SDEM) d'une capacité de 300 000 m³/jour. Une opération actuellement en phase de prospection sur le littoral, visant à identifier le site le plus approprié pour accueillir cette infrastructure stratégique destinée à sécuriser durablement l'approvisionnement en eau potable de la région. Le wali Abou Bakkar Essedik Boucetta s'est rendu, mercredi dernier, sur le littoral afin d'identifier et d'évaluer les sites potentiels.

La capacité de production d'eau potable de cette future station de dessalement d'eau de mer est, à n'en pas douter, d'une grande envergure et s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable. En effet, la réalisation de cette station, d'une capacité de 300 000 m³/jour, vise à répondre durablement aux besoins croissants en ressources hydriques de la région et de ses zones limitrophes. Au cours de cette journée du 25 mars, une délégation officielle, conduite par le wali, avait effectué une sortie sur terrain à titre prospectif le long du littoral situé entre les communes d'Azeffoun et d'Iflissen.

Cette visite technique s'est déroulée en présence des directeurs de l'exécutif concernés, des autorités locales ainsi que des représentants de l'Algerian Desalination Company (ADC), partenaire principal dans la mise en œuvre de ce programme industriel.

L'objectif de cette mission a porté sur l'inspection de plusieurs assiettes foncières proposées pour l'implantation de l'usine. À l'issue de cette sortie de reconnaissance, Abou Bakkar Essedik Boucetta a instruit l'ensemble des services concernés d'accélérer les procédures de sélection. Il a insisté, dans ce sens, sur la nécessité de retenir, dans les plus brefs délais, un terrain exempt de toute contrainte technique ou juridique, afin de permettre le lancement effectif du projet sans entrave administrative.

Il est également à signaler qu'au cours de cette même journée, le wali s'est rendu sur le site de la SDEM de Tamda-Ouguemoun, sise sur le territoire de la commune d'Iflissen, afin d'évaluer l'état d'avancement du chantier. D'une capacité de 60 000 m³/jour, cette infrastructure affiche un taux de réalisation global de 33,35 %. Cela laisse entrevoir que la promesse de livrer la SDEM à la fin du premier semestre de l'année en cours (juin 2026) ne sera pas tenue.

S'agissant de la SDEM de la commune côtière d'Aït-Chaffai, les travaux de réalisation sont toujours en cours. Aucune indication sur le taux d'avancement n'a été fournie par les services de communication de la wilaya. Il est toutefois permis de conjecturer que le rythme des travaux ne connaît pas l'accélération attendue. Toujours est-il qu'à ces infrastructures, appelées à être opérationnelles, s'ajoute celle de Tassalast, dans la commune de Tigzirt, déjà en exploitation. Cette dernière, faut-il le rappeler, après une période d'arrêt liée à des travaux de maintenance, a été remise en service en août 2025. Sa capacité de production est de 2 500 m³/jour.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

LE BRENT FRÔLE LES 110 DOLLARS LE BARIL

L'incertitude plane sur le marché

C'est encore l'expectative sur le marché du pétrole. Entre incertitude et inquiétude, ce marché demeure fragilisé par la poursuite de la guerre américano-sioniste contre l'Iran mais surtout par les déclarations contradictoires, les unes après les autres, du président Donald Trump. Le blocage du détroit d'Ormuz continue d'amputer l'offre mondiale et les cours ont progressé hier malgré l'extension de l'ultimatum de Donald Trump de frapper les infrastructures énergétiques iraniennes.



Entre incertitude et inquiétude.

Alors que les observateurs espéraient un apaisement sur un marché de plus en plus agité, la situation est encore floue et les investisseurs savent que les perturbations d'un mois de guerre auront un impact de plusieurs mois, même en cas de cessez-le-feu et de rétablissement du trafic de transport du brut.

Dans la matinée d'hier, le prix du baril de Brent pour livraison en mai prenait 2,00 % à 110,17 dollars, alors que son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, gagnait 2,10 % à 96,46 dollars. Pourtant, dans un souci de calmer les bourses, le président américain a repoussé jusqu'au 6 avril son ultimatum avant d'éventuelles frappes américaines contre les centrales électriques en Iran. Il s'agit, selon lui, d'une «demande du gouvernement iranien». Téhéran refuse d'utiliser à ce stade le terme de «discussion» mais selon une source anonyme, citée avant-hier par l'agence de presse Tasnim, l'Iran a transmis «officiellement» et «à travers des intermédiaires» une réponse au plan américain constitué de 15 points. Cependant, des analystes pensent que les craintes sur l'approvisionnement sont vives, d'autant que les Etats-Unis ont décidé de renforcer leur présence militaire dans la région, avec l'envoi d'unités de combat au sol, certainement en prélude à une extension de la guerre. «Ce qui est clair» pour le marché pétrolier, «c'est que le détroit d'Ormuz ne sera pas rouvert de sitôt», a affirmé un analyste du cabinet PVM. «Et même si, par miracle, cela devait arriver, les retards accumulés et les répercussions sur le trafic et les dommages causés ne disparaîtront pas rapidement», a-t-il ajouté.

Selon le Wall Street Journal (WSJ) et le site d'informations Axios, la Maison Blanche et le ministère de la Défense envisagent d'envoyer au moins 10 000 soldats de combat supplémentaires au Moyen-Orient dans les prochains jours.

Avec ces troupes dans la région, la probabilité d'une invasion terrestre augmente désormais, notamment avec la menace d'occuper une île stratégique dans le Golfe Persique, qualifiée de véritable tour de contrôle sur le trafic maritime dans le détroit d'Ormuz. Et pour beaucoup d'observateurs, il y a peu de chances que l'Iran et les Etats-Unis entament de véritables négociations.

Si le scénario de l'invasion américaine est appliqué, les conséquences seront incalculables. Téhéran a déjà menacé d'ouvrir un «nouveau front», dans le détroit de Bab el-Mandeb qui permet d'accéder à la mer Rouge et au canal de Suez depuis l'Asie. Cela constituerait une nouvelle escalade compliquerait les exportations de pétrole de l'Arabie saoudite, lesquelles s'élèvent à 4 à 5 millions de barils via la mer Rouge et sont la principale alternative pour exporter une fraction des barils bloqués à Ormuz.

Hachemi B.

TRANSFORMATION DIGITALE

Coup d'accélérateur dans le secteur social à Médéa

ORGANISÉE par le secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, une campagne nationale de sensibilisation, consacrée aux services numériques, est lancée du 25 mars au 16 avril à travers les organismes sous tutelle, sous le slogan : «Nos services numériques vous accompagnent où que vous soyez», selon un communiqué conjoint émis par ces structures.

Cette campagne de sensibilisation a pour objectif de faire connaître au grand public les différents services numériques, afin de rapprocher l'administration du citoyen, dans le cadre de la mise en œuvre des orientations des pouvoirs publics visant à moderniser le service public et à renforcer le processus de transformation numérique, a indiqué Saâdeddine Skender, directeur par intérim à l'agence CNR de Médéa et sous-directeur des pensions. Le même responsable a souligné l'importance de cette campagne, menée conjointement par la CNAS, la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS), la Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du BTPH (CACOBATPH) ainsi que l'Agence nationale de l'emploi (ANEM).

Outre le rappel des liens des portails numériques des caisses et organismes sous tutelle, le directeur par intérim de la CNR a mis en avant l'intérêt accordé par la tutelle aux opérations de consultation à distance via les différentes plateformes.

Car, dira-t-il, ces outils numériques permettent concrètement de simplifier les procédures de déclarations annuelles pour les secteurs public et privé, de réduire les délais de traitement des dossiers, et de garantir le respect des échéances de recouvrement, contribuant ainsi à une meilleure protection des droits des salariés, sans déplacement ni file d'attente. «Cette campagne nationale permet également de mettre en lumière les efforts déployés par l'État en matière de développement des infrastructures numériques et d'adoption de systèmes d'informatique décisionnelle et de technologies d'intelligence artificielle pour le traitement et l'analyse des données. Ces données contribuent à améliorer les mécanismes de gestion et de prise de décision, et renforcent la gouvernance du système social et de l'emploi», a-t-il ajouté.

La campagne d'information inclut également des journées portes ouvertes et des visites de terrain, qui seront effectuées par une caravane numérique conjointe via un guichet unique mobile, en vue de sillonner, du 5 au 16 avril 2026, toutes les daïras de la wilaya, est-il annoncé.

Nabil B.

ALGÉRIE – INDE

Le tourisme, nouveau levier de partenariat

L'ambassade de l'Inde en Algérie a organisé, jeudi à Alger, un séminaire consacré au tourisme, réunissant des personnalités et des experts du secteur autour des opportunités de coopération et d'investissement entre les deux pays.

Cette rencontre a mis en avant le rôle stratégique du tourisme en tant que levier de développement économique et de rapprochement culturel. Les échanges ont notamment souligné le potentiel croissant du tourisme médical, aujourd'hui en pleine expansion à l'échelle mondiale. Dans son allocution d'ouverture, l'ambassadrice de l'Inde en Algérie, Swati Vijay Kulkarni, a insisté sur la solidité et l'évolution des relations bilatérales entre l'Inde et l'Algérie. Elle a appelé à un renforcement de la coopération dans le domaine des services touristiques, mettant en avant les perspectives qu'offre ce secteur en matière de partenariat, d'innovation et de croissance partagée.

Au cours du séminaire, une présentation détaillée des atouts touristiques de l'Inde a été proposée afin de promouvoir la destination. Les participants ont également assisté à la projection de vidéos mettant en valeur la diversité des paysages, la richesse culturelle et l'attractivité du pays. Une attention particulière a été accordée au tourisme médical. Les intervenants ont présenté les infrastructures de santé modernes, la qualification du personnel médical ainsi que la compétitivité des coûts de traitement, autant d'éléments susceptibles d'attirer une clientèle internationale. Les discussions ont également porté sur les moyens de renforcer la coopération entre prestataires de soins, voyagistes et investisseurs pour développer ce segment prometteur.



Un potentiel à exploiter.

L'INDE, UN MODÈLE INSPIRANT POUR L'ALGÉRIE

Lors de sa récente participation au Surajkund International Crafts Mela, l'une des plus grandes foires d'artisanat au monde, le maître artisan en céramique Saad Nadi a souligné l'intérêt croissant suscité par la présence algérienne. Selon lui, l'Algérie s'est distinguée parmi les premiers pays participants, notamment grâce à la qualité et à l'authenticité des produits artisanaux exposés. Intervenant en expert du secteur, M. Nadi a mis en avant la nécessité de s'inspirer de l'expérience indienne en matière de tourisme et de promotion de l'artisanat. Il a relevé une forte similitude entre les deux pays, notamment en ce qui concerne la diversité des produits artisanaux et la richesse culturelle propre à chaque région. «Nous avons pratiquement tous les produits artisanaux, ainsi que l'espace et la spécificité de chaque région», a-t-il indiqué, soulignant une convergence notable entre les deux traditions artisanales.

L'artisan a également observé le fonctionnement du secteur en Inde, marqué par une organisation combinant travail individuel, production collective et sous-traitance. Ce modèle permet à des artisans disposant de moyens limités de produire, à domicile, des articles qui s'intègrent ensuite dans une chaîne de production plus large. Cette approche favorise une fabrication partagée, où plusieurs intervenants contribuent à la réalisation d'un même produit tout en optimisant les coûts grâce à des économies d'échelle, rendant ainsi les prix plus compétitifs.

Prenant l'exemple du tissage, M. Nadi a expliqué que les artisans indiens se spécialisent dans des tâches précises, tandis que d'autres assurent la commercialisation, témoignant d'un système structuré et efficace. Il a également mis en avant la place centrale du facteur temps dans ce modèle. «Chaque seconde a sa valeur», a-t-il affirmé, soulignant une capacité de production continue qui contribue à la compétitivité des produits sur le marché. En outre, le maître artisan a estimé que le manque de moyens ne constitue pas un frein majeur dans le contexte indien, dans la mesure où le travail manuel, exercé de manière régulière, permet de développer des compétences et une productivité durable. Cette pratique, selon lui, devient presque un automatisme, comparable à un «sixième sens» apportant une réelle valeur ajoutée et renforçant la compétitivité des artisans.

Rim Boukhari

COOPÉRATION SANITAIRE ALGÉRO-NIGÉRIENNE

Une nouvelle dimension

LA SANTÉ publique constitue l'un des jalons stratégiques de la collaboration bilatérale entre Alger et Niamey, inscrite dans une démarche de partenariat durable, reflet de la solidité des liens fraternels entre les deux pays. C'est ce qu'a indiqué, avant-hier, un communiqué du ministère national de la Santé à l'occasion de la 2e session de la Grande Commission mixte algéro-nigérienne de coopération.

Cette dynamique s'inscrit dans le prolongement des travaux de la Commission mixte, organisée les 23 et 24 mars 2026, qui a mis l'accent sur l'accélération des projets structurants reliant les deux pays, élargissant, de facto, la coopération à plusieurs domaines stratégiques liés au développement économique, aux investissements, aux échanges commerciaux, à la connectivité régionale et à la formation professionnelle, sans omettre le renforcement de la coordination sécuritaire, conformément aux orientations issues de la visite de fraternité et de travail effectuée par le général d'armée Abdourahamane Tiani, président du Niger, en Algérie les 15 et 16 février 2026, et ce à l'invitation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

C'est ainsi que le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, s'est entretenu avec son homologue nigérien, Garba Hakimi. A cette occasion, les deux responsables ont déclaré que leurs pays partageaient «une volonté commune tendant à booster la coopération bilatérale», en l'occurrence sur le plan médico-sanitaire, dans le cadre d'une vision stratégique destinée à «bâtir un partenariat durable et efficace, à l'image de la profondeur des relations fraternelles unissant les deux pays».

Selon le communiqué, la rencontre a permis d'approfondir la concertation et d'échanger les vues sur les moyens de consolider ce partenariat, les deux parties ayant examiné l'état actuel de la coopération, de même que les perspectives de son développement, au service des intérêts des deux pays et de leurs peuples.

Les discussions ont porté sur moult «aspects techniques prioritaires», en particulier le développement de la coopération dans les domaines médical et paramédical, en sus du développement des programmes de formation destinés aux professionnels de la santé, a-t-on précisé dans la même source.

Dans le même registre, les deux ministres ont évoqué l'élargissement de la coopération dans des spécialités médicales de pointe, dont la transplantation rénale, en plus du renforcement des services de télémédecine, en vue d'améliorer la qualité de la prise en charge des patients et de rapprocher les services de santé spécialisés des populations, notamment des patients nigériens, qui pourront ainsi accéder plus facilement à des soins spécialisés dans le cadre de la coopération bilatérale.

Au cours des discussions, la question de la numérisation du secteur de la santé a retenu une attention majeure. En intégrant des solutions numériques dans leur gestion et en développant les systèmes d'information sanitaire, les deux ministres ont soutenu que l'objectif était d'améliorer la gouvernance administrative et opérationnelle des établissements de santé, tout en accroissant l'efficacité des services offerts aux populations.

Toujours selon la même source, les deux parties ont, en outre, convenu de promouvoir des projets de jumelage entre établissements hospitaliers, d'accompagner le développement des infrastructures sanitaires et de fortifier la coordination en matière de santé préventive et de lutte contre les maladies à propagation régionale.

Parmi les initiatives envisagées figure la création d'un centre de surveillance des maladies tropicales dans la wilaya de Tamanrasset, destiné à «améliorer le suivi sanitaire dans les zones sahéliennes et frontalières», a-t-on noté.

Khalil Aouir



HÔPITAL ALGÉRO–QATARI–ALLEMAND

La cadence des travaux s'accélère

LE CHANTIER de l'hôpital algéro–qatari–allemand de Sidi Abdellah (Alger) progresse à un rythme soutenu, illustrant la volonté des pouvoirs publics de moderniser le système de santé. Doté d'équipements de pointe et pensé selon des normes internationales, ce projet structurant vise à améliorer la prise en charge des pathologies lourdes, tout en réduisant la dépendance aux soins à l'étranger.

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, s'est rendu, jeudi dernier, sur le chantier pour constater l'état d'avancement des travaux.

Porté par la société SPA Algerian Qatari Healthcare Services Company, ce projet s'inscrit parmi les initiatives sanitaires stratégiques actuellement en développement en Algérie. D'une capacité de 300 lits, l'établissement hospitalier prévoit des infrastructures médicales complètes, incluant des blocs opératoires modernes, des unités de soins intensifs, des centres d'imagerie médicale de pointe, des laboratoires ainsi que plusieurs services spécialisés équipés des dernières technologies.

Ce futur pôle hospitalier répond à une volonté des pouvoirs publics de renforcer l'offre de soins en Algérie, notamment pour les pathologies complexes. Conçu selon des standards internationaux en matière d'ingénierie et de gestion, il vise à assurer localement la prise en charge de cas nécessitant jusqu'ici des évacuations sanitaires à l'étranger, tels que la neurochirurgie, le traitement de la scoliose, la transplantation hépatique ou encore la chirurgie cardiaque pédiatrique.

Le projet représente un investissement estimé à 287 millions de dollars. Il s'étend sur une superficie totale de 10 hectares, dont 6 hectares bâtis, et repose sur un partenariat entre le Fonds national d'investissement (FNI) et la société qatarie Apex Health.

Au-delà de son impact sanitaire, cette infrastructure devrait générer 954 emplois directs, en plus de nombreux postes indirects, contribuant ainsi à dynamiser l'économie locale et à soutenir le développement social.

Lors de sa visite, M. Rekkache a salué le rythme d'exécution des travaux et a réaffirmé l'engagement de l'AAPI à accompagner ce projet jusqu'à sa livraison dans les délais fixés. Il a également mis en avant les retombées attendues de cet établissement en matière d'amélioration de la qualité des soins et de renforcement des capacités nationales, tout en réduisant le recours aux traitements à l'étranger.

Les autorités assurent, par ailleurs, un suivi continu du projet en coordination avec les différents secteurs concernés, dans l'objectif de concrétiser une offre de santé moderne répondant aux standards internationaux.

R. B.

FRÉNÉSIE D'ACHAT DURANT LE RAMADAN

El-Aman plaide pour des réformes

À l'issue du mois sacré de ramadan, l'Association nationale El-Aman pour la protection des consommateurs a rendu public un bilan détaillé des pratiques de consommation observées à l'échelle nationale. Si des avancées notables sont relevées, notamment en matière d'approvisionnement des marchés, l'organisation met en garde contre la persistance de comportements préjudiciables et appelle à une refonte en profondeur des mécanismes de régulation.



Un bilan inquiétant.

Dans son communiqué, l'association souligne les efforts « importants » déployés par les pouvoirs publics, ayant permis une amélioration sensible par rapport aux années précédentes, en particulier en ce qui concerne la disponibilité des produits et certaines actions ponctuelles de régulation des marchés.

Toutefois, ces interventions restent, selon El-Aman, limitées dans le temps et ne s'inscrivent pas dans une stratégie durable. L'association regrette une gestion encore marquée par des mesures conjoncturelles, souvent activées uniquement lors des périodes de forte consommation.

Du côté des consommateurs, l'organisation note avec satisfaction l'émergence d'une frange de citoyens adoptant des comportements plus rationnels et mesurés. Cependant, une part importante de la population continue de céder à des pratiques nuisibles, particulièrement visibles à l'approche du mois sacré. Parmi celles-ci : la frénésie d'achat, l'approvisionnement excessif, le stockage disproportionné et le gaspillage alimentaire.

A cela s'ajoutent des habitudes de consommation peu diversifiées et parfois déséquilibrées, concentrant la demande sur certains produits et accentuant ainsi les tensions sur les marchés, avec des répercussions directes sur l'équilibre entre l'offre et les prix.

Le communiqué met également en lumière des hausses de prix jugées injustifiées durant cette période. Celles-ci seraient alimentées à la fois par les comportements de surconsommation des ménages ainsi que par des pratiques opportunistes à caractère spéculatif.

Un phénomène qui, selon l'association, fragilise davantage le pouvoir d'achat et accentue les déséquilibres du marché.

Face à ces constats, El-Aman plaide pour des mesures « structurantes et courageuses » afin d'anticiper et de mieux gérer les périodes de forte consommation.

Parmi les principales recommandations figurent la mise en place d'une régulation du marché tout au long de l'année, le maintien et l'organisation des marchés de proximité provisoires en attendant des infrastructures permanentes conformes, ainsi que le renforcement de la lutte contre le commerce informel et les pratiques spéculatives. L'association appelle également à une réforme en profondeur du système de subventions, afin de le rendre plus juste, mieux ciblé et plus efficace.

Autre point soulevé par l'association, la nécessité de revoir la stratégie de communication officielle autour des mesures d'approvisionnement. Une communication jugée parfois insuffisamment claire, pouvant générer un climat de doute chez les consommateurs et encourager des comportements d'achat excessifs.

El-Aman insiste également sur l'importance de réguler la publicité des produits alimentaires, notamment durant le ramadan, et de promouvoir une véritable culture de la consommation responsable.

Cela passe, selon l'organisation, par un effort continu d'éducation impliquant les écoles, les mosquées et les médias.

Au-delà des aspects économiques, l'association appelle à un travail de fond visant à ancrer durablement dans les mentalités les valeurs intrinsèques du mois de ramadan : piété, solidarité, modération, économie et préservation de la santé.

Elle exhorte également à promouvoir une culture de l'effort et de l'engagement dans le travail, en évitant les comportements d'absentéisme et de relâchement souvent observés durant cette période.

Enfin, Hacène Menouar, président de l'association El-Aman, rappelle que le ramadan doit rester « un moment de spiritualité, de solidarité, de responsabilité collective et d'engagement dans le travail ». Un appel à recentrer ce mois sacré sur ses valeurs fondamentales, loin des dérives consuméristes qui en altèrent l'essence.

Lynda Louifi

MOUTONS IMPORTÉS

Préparation des sites de proximité à Médéa

EN PRÉVISION de l'opération de vente de moutons importés et afin de prendre une longueur d'avance sur la date de réception du quota qui sera alloué à la wilaya, une réunion de coordination a été tenue mercredi, en vue de prendre les mesures appropriées pour la désignation des différents sites d'accueil des moutons.

La réunion, à laquelle ont pris part le SG de la wilaya, le directeur de la réglementation et des affaires générales, ainsi que les directeurs des services agricoles, du commerce et du transport, a permis de passer en revue les dispositions à prendre pour la préparation des sites d'accueil, de repos et de vente des bêtes.

Outre la désignation des sites de proximité, l'accent a été mis sur la mobilisation des moyens humains et matériels nécessaires à la réussite de l'opération, impliquant, à cet effet, la mise en place des conditions adéquates d'alimentation, de transport, de couverture sanitaire et de sécurité des moutons.

Dans ses interventions, le wali a souligné la nécessité de maîtriser tous les aspects logistiques et organisationnels, de la réception jusqu'à la vente finale aux citoyens à faibles revenus, tout en veillant au respect du prix fixé pour l'achat de ces animaux sacrificiels.

Il a également appelé à finaliser les aspects organisationnels, de coordination et de cadrage proactif du processus, à travers la conjugaison des efforts de l'ensemble des parties prenantes.

Le wali a insisté, en outre, sur la nécessité d'une prise en charge complète et d'une bonne préparation des sites de rassemblement, en veillant au respect des conditions sanitaires, sécuritaires et organisationnelles requises pour garantir la réception des moutons dans de bonnes conditions, notamment sur le plan sanitaire.

La réunion a, par ailleurs, permis aux participants de discuter des mécanismes de transport et de distribution, en soulignant l'importance de maîtriser l'opération afin d'éviter toute perturbation. Cela passe par un contrôle rigoureux de l'ensemble des aspects logistiques et organisationnels, depuis la réception des animaux jusqu'à leur vente finale aux citoyens à faibles revenus, dans le respect des prix fixés.

Nabil B.

TIPASA

Aménagement d'une place publique de 10 hectares pour l'été

UNE PLACE publique de 10 hectares sera aménagée à l'entrée « est » de Tipasa, renforçant ainsi la capacité d'accueil touristique de la ville, selon les informations communiquées jeudi par les autorités locales. La même source explique que dans le but d'améliorer l'accueil des visiteurs attirés par les différents sites touristiques de Tipasa tout au long de l'année, il a été décidé d'aménager une place publique à l'entrée « est » de la ville. Cette place, d'une superficie de 10 hectares, qui pourra accueillir environ 20 000 personnes, est en cours d'aménagement pour la saison estivale. La conception et la construction de certains équipements de cette place publique ont été confiées à la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, qui a lancé une étude technique pour ce projet. Ce dernier s'inscrit dans le cadre des initiatives d'amélioration et d'embellissement urbains et de création d'espaces publics. Le wali de Tipasa, Mohamed Amine Benchaoulia, a insisté sur la nécessité de finaliser les procédures administratives et techniques lors d'une réunion tenue mercredi au siège de la wilaya, où les études préliminaires du projet ont été présentées. Il a souligné l'importance de prendre en compte l'attrait esthétique de cet espace, qui constituera la porte d'entrée de la ville. La place, qui devrait être baptisée « Al-Maabar » (Le Carrefour), en référence à l'ancien nom de Tipasa témoignant de son rôle historique de point de passage pour les caravanes commerciales, comprendra des espaces de détente, de loisirs et de sport, ainsi que des lieux destinés à divers événements, tels que des foires artisanales traditionnelles ou des campagnes de sensibilisation du public. Un parking sera également aménagé pour faciliter l'accès des visiteurs.

T. Bouhamidi

TRUMP ENTRE ULTIMATUMS REPOUSSÉS ET SIGNAUX CONTRADICTOIRES

Une stratégie brouillée contre l'Iran

Donald Trump a repoussé son ultimatum contre l'Iran tout en évoquant des négociations «positives». Ses déclarations contradictoires traduisent une stratégie floue et difficile à interpréter.



Cette posture entretient une incertitude qui pourrait fragiliser la crédibilité américaine. En repoussant au 6 avril son ultimatum sur d'éventuelles attaques contre les infrastructures électriques iraniennes, Donald Trump a une nouvelle fois illustré l'ambiguïté de sa posture face à Téhéran. Après avoir initialement brandi une échéance de 48 heures pour contraindre l'Iran à rouvrir le détroit d'Ormuz, le président américain multiplie désormais les délais et les déclarations contradictoires, oscillant entre démonstration de force et manœuvres diplomatiques. Ce revirement intrigue autant qu'il déstabilise. En l'espace de quelques jours, la rhétorique de fermeté absolue s'est transformée en un discours évoquant des discussions « très bonnes et fructueuses ». Cette évolution s'accompagne d'un flou persistant : aucune condition claire n'a été rendue publique concernant ce que Washington attend réellement de Téhéran d'ici la nouvelle échéance. L'absence de ligne directrice renforce l'impression d'une stratégie improvisée, où les annonces semblent davantage dictées par le moment que par une vision cohérente. Bluff ou vision erratique ? Les déclarations du président américain alimentent ce sentiment d'errance stratégique. D'un côté, il affirme que l'Iran « supplie » pour parvenir à un accord, tout en assurant ne pas en avoir besoin. De l'autre, son émissaire, Steve Witkoff, évoque des « signaux forts » laissant entrevoir une issue négociée, confirmant l'existence d'un plan en plusieurs points transmis indirectement à Téhéran. Ce décalage entre discours offensif et démarches diplomatiques renforce l'image d'une politique hésitante, voire incohérente. Au-delà des déclarations, cette approche entretient une incertitude stratégique aux conséquences potentiellement lourdes. En alternant menaces d'escalade et appels implicites au dialogue, Washington brouille ses propres messages, rendant difficile toute lecture claire de ses intentions. Cette imprévisibilité peut certes être perçue comme un levier de pression, mais elle risque également de fragiliser la crédibilité américaine et de compliquer les calculs des acteurs régionaux. Dans ce contexte, la posture de Donald Trump semble relever d'une logique erratique, où la communication politique prime sur la cohérence stratégique. À force de multiplier les ultimatums repoussés et les signaux contradictoires, le président américain donne le sentiment de naviguer à vue, au risque de s'enliser dans une dynamique qu'il peine lui-même à maîtriser. **R. I.**

Le Pakistan tente une percée diplomatique

LE PAKISTAN se positionne comme médiateur entre Washington et Téhéran dans un contexte de guerre régionale. Cette initiative vise avant tout à protéger son économie et sa stabilité interne. Malgré des atouts diplomatiques, Islamabad doit surmonter une forte méfiance entre les parties. Alors que la guerre américano-israélienne contre l'Iran embrase le Moyen-Orient, le Pakistan tente une percée diplomatique inattendue. Longtemps perçu comme un acteur fragile, Islamabad se propose désormais comme médiateur potentiel, offrant son territoire comme espace neutre pour d'éventuelles discussions indirectes entre Washington et Téhéran. Cette initiative répond avant tout à une logique de survie. L'économie pakistanaise, déjà sous pression et dépendante des importations énergétiques du Golfe, subit de plein fouet la hausse des prix du pétrole et les risques pesant sur les routes maritimes, notamment le détroit d'Ormuz. Une guerre prolongée aggraverait les pénuries de gaz et pourrait précipiter une crise financière majeure. À cela s'ajoutent des fragilités internes : tensions sécuritaires à la frontière afghane, insurrection au Baloutchistan et sensibilité confessionnelle d'un pays comptant une importante population chiite. Asim Munir, l'homme qui murmure à l'oreille de Trump Sur le plan stratégique, Islamabad dispose d'atouts singuliers. L'armée pakistanaise entretient des canaux avec les Gardiens de la révolution iraniens, tandis que ses relations avec Washington restent solides. Le chef de l'armée, Asim Munir, joue un rôle clé dans cette diplomatie parallèle, facilitant la transmission de messages entre les deux camps. Des propositions, évoquant un allègement progressif des sanctions contre des concessions iraniennes, circuleraient ainsi via des intermédiaires pakistanais. Mais les obstacles demeurent nombreux. La méfiance entre les États-Unis et l'Iran reste profonde, et Téhéran exige des garanties solides avant toute négociation. Par ailleurs, le Pakistan doit composer avec ses propres limites : dépendance financière extérieure, instabilité interne et pression de ses alliés du Golfe, notamment l'Arabie saoudite, avec laquelle il entretient des engagements sécuritaires. Malgré ces contraintes, Islamabad cherche à transformer cette crise en opportunité stratégique. En se positionnant comme un acteur clé de la désescalade, le Pakistan espère renforcer sa crédibilité internationale et attirer des soutiens économiques. Plus qu'une ambition géopolitique, cette médiation reflète une nécessité : éviter que le conflit ne déborde et n'ébranle davantage un pays déjà vulnérable.

R. I.

QUAND L'EAU DEVIENT UNE ARME

La nouvelle ligne rouge du conflit au Moyen-Orient

LES USINES de dessalement, essentielles dans le Golfe, deviennent des cibles stratégiques. Une destruction massive provoquerait des pénuries d'eau et une crise économique en chaîne. La militarisation de l'eau marque une escalade majeure aux conséquences humanitaires graves. Alors que la guerre entre l'axe américano-israélien et l'Iran s'intensifie, un seuil critique est en train d'être franchi : celui de l'eau. Longtemps épargnées, les usines de dessalement sont désormais exposées, voire prises pour cible, transformant l'accès à l'eau potable en levier stratégique. Des installations au Koweït, aux Émirats arabes unis ou encore à Bahreïn ont déjà subi des dommages, révélant une vulnérabilité majeure dans une région où l'eau dépend quasi exclusivement de cette technologie. Depuis les années 1970, le dessalement est devenu la pierre angulaire de la sécurité hydrique du Golfe. Dans certains pays, comme le Koweït ou le Qatar, il assure jusqu'à 90 % de l'approvisionnement en eau. Mais cette dépendance repose sur un modèle fragile : quelques dizaines d'installations côtières concentrent l'essentiel de la production. Fixes, visibles et souvent proches de l'Iran, elles constituent des cibles faciles pour des frappes de missiles ou de drones. Un instrument de pression Cette fragilité n'est pas nouvelle. Dès les années 2000, des analyses américaines alertaient sur le risque systémique qu'impliquerait la destruction de ces infrastructures. Aujourd'hui, ce scénario se rapproche dangereusement de la réalité. Une mise hors service massive provoquerait des pénuries rapides, les réserves d'eau ne couvrant que quelques jours dans la plupart des pays concernés. Les conséquences iraient bien au-delà de l'eau potable. Le dessalement alimente aussi les centrales électriques, l'industrie et une partie de la production alimentaire. Une rupture prolongée entraînerait donc une crise en cascade, affectant l'ensemble des économies du Golfe. Le recours aux nappes phréatiques, déjà surexploitées, ne pourrait constituer qu'une solution temporaire. L'histoire offre un précédent inquiétant : lors de la guerre du Golfe de 1990, le Koweït avait vu ses capacités de production d'eau s'effondrer, entraînant des restrictions sévères pendant plusieurs semaines. Mais dans un conflit régional élargi, où plusieurs pays seraient touchés simultanément, les mécanismes d'entraide seraient bien plus limités. En franchissant cette ligne rouge, le conflit ouvre la voie à une militarisation de ressources vitales. L'eau, fondement de toute vie, devient ainsi un instrument de pression, avec des conséquences humanitaires potentiellement catastrophiques et durables.

R. I.

TIPAZA

Le wali à l'écoute des Investisseurs

DANS le cadre de son soutien aux institutions économiques et de la promotion des investissements dans la wilaya de Blida, le wali, M. Mohamed Amine Ben Chaoulia, en présence du Président de l'Assemblée populaire APW, a présidé une réunion avec 72 investisseurs et porteurs de projets d'investissement opérant dans les communes de la daïra de Koléa. Cette réunion visait à recueillir leurs préoccupations et à identifier les principaux obstacles à la réalisation de leurs projets. Elle a permis d'aborder diverses questions relatives au climat des investissements dans les communes de Koléa, Hattatba et Chaiba.

Le premier responsable de l'exécutif de la wilaya de Tipaza a réaffirmé son engagement à traiter l'ensemble des problèmes soulevés, à garantir un environnement des affaires plus favorable et à accélérer le développement local. À cet égard, le Gouverneur a émis plusieurs directives, notamment : Le lancement d'une évaluation approfondie des problèmes d'approvisionnement en électricité afin d'accroître la capacité, d'assurer un approvisionnement stable et de prévenir les coupures de courant fréquentes dans les usines. La réalisation d'une évaluation financière complète afin d'étudier la possibilité de revitaliser la zone industrielle de Koléa, en particulier tout en améliorant ses accès et en modernisant les routes qui la desservent. L'activation des guichets uniques vise à simplifier les procédures administratives et à éviter aux investisseurs de devoir se déplacer entre différents services. Cette réunion s'inscrit dans le cadre des efforts continus déployés par les autorités locales pour soutenir les investisseurs, lever les obstacles et améliorer les conditions d'investissement, contribuant ainsi à la création de richesse et d'emplois.

T. Bouhamidi

CONCOURS NATIONAL DES ACTIVITÉS AUDIOVISUELLES À BECHAR

Près de 250 participants

SOUS LE THÈME « Conception et création numérique en 3D » près de 250 participants prendront part à la 5e édition du concours national des activités audiovisuelles, prévue du 28 au 31 mars à Taghit, dans la wilaya de Bechar. C'est ce qu'ont fait savoir, mercredi, les organisateurs.

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la saison printanière de la jeunesse 2026, initiée par le ministère de la Jeunesse et prévue du 26 mars au 2 avril dans sept wilayas du pays, a précisé la même source.

Selon les organisateurs, cette rencontre nationale vise essentiellement à célébrer les talents et l'innovation des jeunes dans les technologies liées à l'audiovisuel, à travers leurs créations numériques en 3D.

Ce rendez-vous mettra également en lumière le potentiel de jeunes créateurs ayant su transformer leurs idées en images et en sons, a ajouté la même source.

Le programme de cet événement, placé sous le haut patronage du ministre de la Jeunesse et président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, comprend non seulement la projection des œuvres en compétition, sous la supervision d'un jury national, mais aussi des ateliers de formation axés sur les technologies numériques appliquées à l'audiovisuel, ont-t-ils indiqué.

Ces ateliers, animés par des spécialistes, ont pour objectif de renforcer les compétences des participants dans ce domaine, ont signalé les organisateurs.

En parallèle du concours, des expositions artistiques et diverses activités viendront enrichir cette rencontre nationale.

Les participants auront également l'opportunité de découvrir les richesses touristiques, naturelles et culturelles de la région de Taghit, grâce à des circuits touristiques et à des activités artistiques organisées sur différents sites de la région, a souligné la même source.

R. R.

PROJETS STRUCTURANTS À ORAN

Justice, énergie et eau au cœur des priorités

Des projets structurants dans les secteurs de la justice, de l'énergie et des ressources en eau sont au cœur des priorités des autorités locales à Oran. Entre réalisation d'infrastructures judiciaires, renforcement du raccordement en électricité et en gaz, et réparation d'équipements hydrauliques stratégiques, ces chantiers font l'objet d'un suivi rapproché. À travers une série de réunions et de visites de terrain, le wali a insisté mardi sur l'accélération des travaux et le respect des délais de livraison, en vue d'améliorer les services publics et le cadre de vie des citoyens.



Le wali d'Oran, Ibrahim Ouchene, a entamé une visite de terrain ce mercredi, consacrée au secteur de la justice, en inspectant le projet de réalisation de l'établissement pénitentiaire de Bir El Djir. Sur place, il a évalué l'état d'avancement des travaux et a donné des instructions fermes à l'entreprise chinoise chargée de la réalisation afin d'achever les travaux restants dans un délai ne dépassant pas vingt jours.

La visite s'est poursuivie au projet de construction d'un tribunal situé dans la même commune, où il a pris connaissance de l'évolution du chantier et des prochaines étapes liées à son équipement, en vue d'une mise en service prochaine.

Cette nouvelle infrastructure, dotée de trois salles d'audience, de bureaux administratifs, d'une salle dédiée aux avocats ainsi que d'un espace d'archives et d'autres installations annexes, devra contribuer à désengorger le tribunal de Fellaoucene et à offrir de meilleures conditions de travail aux professionnels du secteur.

Rappelons que la veille, le premier responsable local avait également passé en revue l'ensemble des projets stratégiques de la wilaya, couvrant entre autre, l'énergie et la sécurité hydrique. Chaque programme a été analysé dans le détail, avec un accent sur les difficultés à surmonter pour garantir leur achèvement dans les délais. Dans le secteur de l'énergie, le directeur en charge a fait état d'un taux de réalisation de 90 % pour les projets de raccordement au gaz naturel à travers les communes, tandis que le raccordement à l'électricité a atteint 100 %. Le wali a insisté sur la nécessité d'un suivi de terrain rigoureux afin de consolider l'approvisionnement et répondre aux besoins des citoyens. Par ailleurs, le wali a également effectué une sortie sur le terrain pour superviser les travaux de réparation de la conduite de transfert des eaux « Tafna », dans la commune de Boutlélis. Les travaux, menés à un rythme soutenu grâce à la mobilisation des équipes techniques, devraient permettre un retour progressif à la normale du programme de distribution. À l'issue de ces différentes activités, le wali a appelé à un renforcement de la coordination entre les différents intervenants et à une accélération du rythme de réalisation, afin d'assurer la livraison des projets dans les meilleurs délais.

Brahim Mazi.

TIZI OUZOU FÊTE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES FORÊTS

Sous le signe de la préservation du patrimoine sylvestre

LA WILAYA de Tizi Ouzou a célébré, avant-hier, la Journée internationale des forêts qui est fêtée généralement le premier jour du printemps, soit le 21 mars e chaque année.

A cette occasion, c'est la forêt de Tagma, située dans la commune de Yakouren, qui a accueilli les festivités officielles de la wilaya de Tizi Ouzou. La cérémonie s'est déroulée en présence du wali Abou Bakkar Essedik Boucetta, du vice-président de l'APW, des membres de la commission de sécurité, des directeurs de l'exécutif, ainsi que des autorités communales de Yakouren.

Le mouvement associatif, notamment les Scouts musulmans algériens (SMA) et plusieurs organisations actives dans la protection de l'environnement ont également pris part à cette action qui a réuni les corps constitués, à savoir les éléments de l'Armée nationale populaire, la Gendarmerie Nationale, la Sûreté de wilaya et la Protection civile. Placée sous une double dimension, écologique et développement rural, la célébration a débuté par une campagne de reboisement symbolique. Quelques arbres ont été plantés sur ces lieux forestiers.

Dans son exposé technique, le Conservateur des forêts de Tizi Ouzou a détaillé les axes stratégiques de la wilaya, rappelant l'existence d'un plan ambitieux visant entre autres l'extension du couvert forestier par des campagnes de plantation régulières d'arbres et la lutte contre la désertification et l'érosion des sols et la prévention des incendies, qui est un enjeu crucial pour la sécurité de la région. Il n'est pas moins vrai que l'événement a revêtu un caractère économique avec la remise d'actes de concession agricole.

Ces documents, qui ont été délivrés par l'Office national des terres agricoles (ONTA), ont été remis à plusieurs bénéficiaires de la commune de Draâ El Mizan. Ce geste souligne, par conséquent, la volonté des autorités de rehausser la dimension du développement économique local, tout en assurant la protection des ressources naturelles et de l'environnement. En somme, faire retrouver à la ruralité ses lettres de noblesse.

Saïd Tissegouine

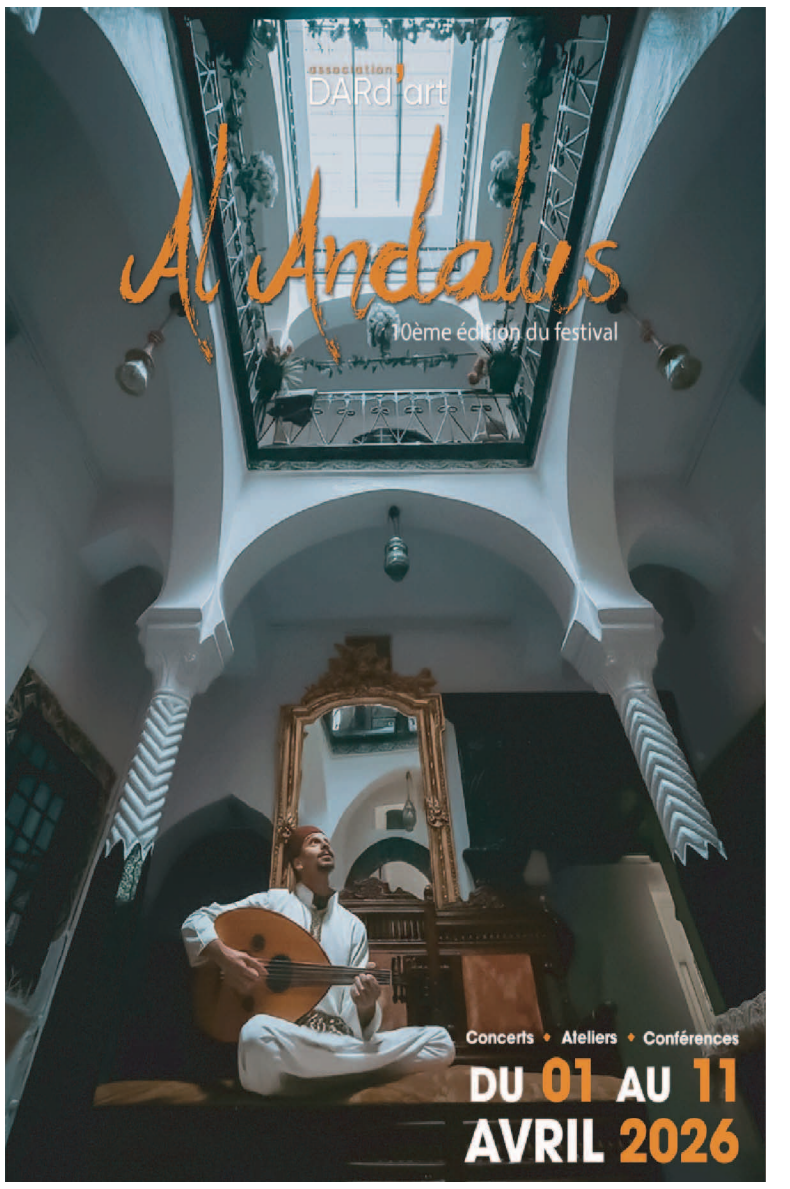
EVÈNEMENT NÉ D'UN PONT CULTUREL ENTRE LES DEUX RIVES

L'Algérie à l'honneur au Festival « Al-Andalous » de Montpelier

La culture musicale algérienne sera à l'honneur à Montpelier pour le dixième anniversaire du Festival Al-Andalous, rendez-vous culturel au cœur de la Méditerranée. Pour sa décennie de création artistique, l'évènement qui voit le jour en 2016, dans la ville du Sud de la France à l'initiative de l'artiste algérien Rabie Houti a concocté cette année une riche programmation mêlant musique, conférences et rencontres

Créé en 2016 d'une ambition de valoriser l'héritage arabo-andalou le rendez-vous visait aussi à mettre en place des passerelles entre les deux rives de la Méditerranée. Au fil des années, la manifestation a pris de l'ampleur, passant d'un simple week-end à dix jours d'activités culturelles. Pour Rabie Houti, cette évolution répond à la volonté constante de démocratiser un patrimoine musical issu d'un métissage complexe entre Orient, Maghreb et péninsule ibérique. « Offrir une programmation de qualité et permettre au public de découvrir des artistes rares », résume-t-il dans une déclaration aux médias.
Pour cette édition anniversaire, le choix de mettre l'Algérie à l'honneur s'impose naturellement. « C'est mon pays d'origine, là où tout a commencé », confie-t-il. À travers cette programmation, Rabie Houti entend valoriser la richesse musicale algérienne, du chaâbi à la musique kabyle, du hawzi au raï, qu'il compare volontiers à une forme de rock rebelle.
La programmation 2026 réunit ainsi des figures majeures. L'ouverture sera marquée par la présence de Manal Gharbi, devenue presque une référence de la musique arabo-andalouse. Un autre moment fort attendu est une rencontre entre deux grandes écoles de la musique arabo-andalouse algérienne, celle de Tlemcen représentée par Lila Borsali et le Chaâbi porté par l'incontournable représentant du genre, Abdelkader Chaou. La clôture, gratuite, sera assurée par Samira Brahmia, dans un registre mêlant raï et rock.
Originaire d'Oran, Rabie Houti est issu d'une formation classique au sien du milieu musical andalou. Il a été formé au sein de l'école Nassim El Andalous, une référence dans l'apprentissage de la musique arabo-andalouse.
Violoniste, chanteur et auteur-compositeur, il développe très tôt une sensibilité pour les répertoires traditionnels du patrimoine musical algérien dont les noubas, le hawzi et le chaâbi. Son approche reste fidèle aux canons classiques tout en intégrant des influences contemporaines.
Dès son installation à Montpellier en 2014, il découvre une ville historiquement connectée à l'Andalousie et aux échanges méditerranéens. Cette immersion agit comme un révélateur ce qui lui permet d'identifier des correspondances entre musiques occitanes et traditions algériennes. C'est à partir de ce constat qu'il conçoit son projet de créer un espace de dialogue culturel entre les deux rives. Il en fait alors un outil de transmission du patrimoine arabo-andalou, un espace de fusion musicale entre Orient, Maghreb et Europe, mais aussi un levier diplomatique culturel entre villes méditerranéennes.
Le festival qui attire aujourd'hui un public fidèle et diversifié, investit désormais plusieurs lieux emblématiques de Montpellier et de sa métropole, confirmant son ancrage territorial et son rayonnement croissant.

A. B. / Média



MÉDÉA

Une caravane aux couleurs du printemps

LE SECTEUR de la culture semble ne pas connaître de répit si l'on tient compte du rythme des manifestations et des programmes mis en place par la direction de la culture et des arts, et s'étalant sur toute l'année. À peine le programme d'animation du mois sacré achevé, qu'un nouveau calendrier est annoncé, couvrant à la fois le mois du patrimoine et la période des vacances scolaires, mobilisant les structures et espaces relevant de ladite direction.
Dans ce cadre, une réunion s'est tenue mardi au siège de la direction de la culture et des arts, sous la présidence de Mme Salima Gaoua, directrice du secteur, en présence des cadres concernés ainsi que des représentants du Musée public national des arts et traditions populaires de Médéa.
Cette rencontre a été consacrée à l'examen du projet d'animation relatif au programme culturel et artistique de la caravane du printemps, prévue du 28 mars au 2 avril 2026. La caravane sillonnera plusieurs communes, notamment El-Hamdania, El-Aouinet, Ouled-Anter, Si Mahjoub et Draa Smar.



Le programme prévoit des ateliers pédagogiques, des concours destinés aux enfants autour du patrimoine culturel, des contes, ainsi que des spectacles artistiques et de divertissement. À cela s'ajoute la participation du musée à travers la "valise du musée public national des arts et traditions populaires".
La réunion a également porté sur le projet du programme culturel et artistique du mois du patrimoine, prévu du 18 avril au 18 mai 2026, sous le thème « Notre patrimoine, notre civilisation ». Plusieurs manifestations culturelles, artistiques et folkloriques sont annoncées tout au long de cette période.
Par ailleurs, la Maison de la culture Hassan El Hassani de Médéa organise, du 28 mars au 2 avril, la 13e édition de la semaine du « théâtre en herbe », avec la participation d'associations locales et nationales. L'événement sera inauguré par la présentation de la pièce de la troupe « Créateurs sans frontières », intitulée « La Souris Tailleur : Le Commencement de la Fin ». Une œuvre aux messages profonds, évoquant notamment la cause palestinienne et la lutte entre le bien et le mal à travers une mise en scène symbolique.

Nabil B.

COOPÉRATION ALGÉRO-NIGÉRIENNE

La culture au cœur de la relance

LA MINISTRE de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a signé, mardi à Niamey (Niger), avec son homologue nigérien, Sidi Mohamed Almahmoud, un accord visant à renforcer la coopération culturelle entre les deux pays, a indiqué, mercredi, un communiqué du ministère.
La cérémonie de signature s'est déroulée en marge de la visite officielle effectuée en République du Niger par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, à la tête d'une délégation de haut niveau. Cet accord «incarne la forte volonté politique animant les dirigeants des deux pays» et constitue «une démarche concrète pour faire de la culture un moteur du développement économique et du rapprochement social dans la région», a souligné la même source.
Dans le cadre de ce nouvel accord, «des semaines culturelles seront mutuellement organisées pour permettre aux peuples des deux pays de faire connaitre leurs patrimoines culturels et artistiques respectifs».
L'accord vise également à «lutter contre le trafic illicite de biens culturels, à travers la coordination des
efforts sécuritaires et techniques pour protéger les ruines» et «à soutenir les industries cinématographiques et les écrivains, en veillant à encourager la production commune et à faciliter la participation des créateurs aux expositions et aux festivals internationaux organisés dans les deux pays avec l'organisation d'un festival commun de l'art Imzad».
Les entretiens de Mme Bendouda avec son homologue nigérien ont porté sur «la protection du patrimoine culturel, à travers l'échange d'expertises en matière de restauration des sites historiques et la protection culturelle du patrimoine immatériel unissant les deux pays dans la région du Sahel».

R. C.

A DEUX MOIS DU DÉBUT DE LA COUPE DU MONDE

La polyvalence, l'atout de Petkovic

A la fin du mois de mai, le coach national annoncera les 26 joueurs appelés à représenter l'Algérie lors de la prochaine Coupe du monde (du 11 juin au 19 juillet).



La Fédération internationale de football a fixé au 30 mai 2026 la date butoir pour l'envoi des listes finales des 48 nations qualifiées pour la Coupe du monde 2026, organisée aux États-Unis, au Canada et au Mexique du 11 juin au 19 juillet. Les fédérations nationales devront alors transmettre leurs effectifs au plus tard dix jours avant le coup d'envoi du mondial. Selon les informations transmises aux associations nationales, chaque sélection pourra inscrire un maximum de 26 joueurs, comme lors de la précédente édition organisée au Qatar en 2022. Certaines propositions avaient pourtant évoqué l'élargissement des groupes à 30 éléments en raison de l'augmentation du nombre d'équipes participantes, mais cette option n'a finalement pas été retenue. Cette limitation pourrait compliquer la tâche des sélectionneurs, d'autant que la date de libération des joueurs par leurs clubs a été fixée au 25 mai. En pratique, les techniciens des différentes sélections qualifiées ne disposeront donc que d'environ cinq jours pour arrêter définitivement leurs listes, tout en surveillant l'état physique des joueurs car certains éléments devront aller au bout avec leurs clubs respectifs (le danger de rester en club jusqu'au 30 demeure réel vu la finale de C1). Un laps de temps particulièrement réduit, surtout quand on sait que la plupart des championnats européens et internationaux se termineront durant les dix derniers jours du mois de mai.

Pour Petkovic, gérer cette liste risque fort de devenir un réel casse-tête et le défi débute ce soir lors de la publication de cet ultime groupe avant la liste finale. Lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations, l'Equipe nationale avait pourtant disposé d'un groupe élargi à 28 joueurs. Malgré cela, les blessures répétitives enregistrées en défense (Chergui et Tougaï notamment) avaient parfois mis le sélectionneur dans une situation délicate. À certains moments du tournoi, Petkovic s'était même retrouvé contraint de revoir ses schémas tactiques afin de prévoir une solution de rechange dans l'axe sur le banc de touche ; c'était le cas contre le Nigeria avec la suite que tout le monde connaît...

Si l'ossature du groupe est déjà bien identifiée, il faut souligner qu'il y a encore des places à prendre. A la fin de ce stage, le coach national en tirera les conclusions et aura sans doute déjà en tête les noms des joueurs qu'il emmènera aux USA en juin prochain. Le premier poste ciblé est celui de gardien de but, alors que Luca Zidane, titulaire à la dernière CAN est bien parti pour faire partie de la liste définitive, et que probablement Anthony Mandréa sera sa doublure, en revanche, pour le troisième gardien, ça se jouera entre Melvin Mastil (FC Stade Nyonnais/ Suisse) et Killian Bellazoug (Stade Rennais). En défense, le nouveau venu Achraf Abada (USMA) et le revenant Soheib Nair (En Avant Guingamp) ont une carte à jouer et peuvent figurer dans la liste définitive, toutefois pour y parvenir, ils doivent réussir leur test pendant ce stage, ce qui n'est pas évidemment facile vu que dans le secteur défensif, la plupart des anciens présents dans la liste de ce mois seront potentiellement convoqués à la Coupe du monde.

Avec des statuts dans ce secteur qui paraissent établis, Belghali, Dorval, Ait Nouri, Bensebaini, Belaid, Mandi qui sont présents à ce stage, sans oublier les retours prévus en mai de Jaouen Hadjam et Samir Chergui, qui sont blessés actuellement.



Abada et Nair doivent lutter pour se frayer une place dans la liste définitive. Idem au milieu de terrain où les nouveaux, Yacine Titraoui (SC Charleroi/Belgique) et Adil Aouchiche (Schalke 04/Allemagne), pour faire pencher la balance en leur faveur, doivent sortir le grand jeu. À signaler que ce secteur devrait enregistrer le retour d'Ismail Bennacer au prochain stage si, éventuellement, il sera disponible, ce qui rend les places au milieu encore plus chères. En attaque, les trois nouveaux : Nadir Benbouali (FC Gyori/ Hongrie), Farès Ghedjemis (Frosinone/ Italie) et le revenant Amine Chiakha (Rosenborg BK/ Norvège), leurs prestations seront scrutées et suivies de près par le staff technique, qui est appelé à faire des choix douloureux en mai dans ce secteur aussi., la polyvalence des joueurs devient dès lors un « must ». Dans un groupe restreint à 26 éléments, la capacité d'un joueur à évoluer à plusieurs postes peut faire la différence au moment des choix. Petkovic pourrait ainsi privilégier des profils capables d'offrir plusieurs solutions tactiques afin d'anticiper les imprévus ; l'exemple le plus frappant reste celui d'un Chergui capable de jouer latéral ou dans l'axe, ou encore ceux de Hadjam et Dorval capables d'évoluer sur les deux flancs. Cette expérience récente illustre parfaitement la complexité du nombre de joueurs autorisés pour une compétition aussi exigeante qu'une Coupe du monde, de surcroît avec ces fameuses 48 équipes. Avec seulement 26 éléments, chaque choix comptera et la moindre blessure pourrait peser lourd dans l'équilibre du groupe. D'où l'importance, pour le staff technique des Verts, d'étudier minutieusement la liste avant son envoi définitif à la FIFA, en tirant les enseignements de la dernière CAN, riche en leçons pour l'Equipe nationale. Par ailleurs, la FIFA a organisé il y a quelques jours un atelier de travail à Atlanta (États-Unis), destiné aux sélections qualifiées afin de leur présenter les aspects logistiques, administratifs et techniques liés à la compétition, notamment les sites d'hébergement et les terrains d'entraînement. Rappelons que la prochaine Coupe du monde réunira pour la première fois 48 équipes. L'Algérie y fera son grand retour sur la scène mondiale après avoir manqué les deux dernières éditions. Les Verts évolueront dans le groupe J aux côtés de l'Argentine, de l'Autriche et de la Jordanie.

CAN-2025 : LE SÉNÉGAL DÉNONCE UN « BRAQUAGE ADMINISTRATIF »

Le président de la Fédération sénégalaise de football (FSF), Abdoulaye Fall, a dénoncé jeudi un « braquage administratif le plus grossier de l'Histoire » à propos du retrait du titre de la CAN 2025 au Sénégal, attribué au Maroc par la commission d'appel de la CAF. Lors d'une conférence de presse tenue à Paris, en présence notamment des avocats mandatés par la FSF pour défendre le dossier devant le TAS, Abdoulaye Fall a affirmé que « le Sénégal refuse la fatalité » et que « notre combat dépasse aujourd'hui le simple rectangle vert et la justice sportive, il s'agit de défendre l'honneur de nos joueurs ».

Le TAS a confirmé avoir enregistré l'appel de la FSF concernant la décision du 17 mars dernier du jury d'appel de la CAF, déclarant le Sénégal forfait lors de la finale de la CAN, après que les Lions de la Teranga avaient quitté le terrain avant de revenir quinze minutes plus tard et de s'imposer finalement en prolongation (1-0).

Abdoulaye Fall a également dénoncé « un chantage diplomatique inacceptable » et insisté sur la mobilisation d'une équipe juridique composée de six avocats spécialisés, dirigée par Juan de Dios Crespo Pérez, pour plaider la cause sénégalaise à Lausanne. Selon l'avocat Serge Vittoz, la procédure devant le TAS dure habituellement neuf à douze mois, mais la FSF envisage de demander une procédure accélérée qui pourrait aboutir à une décision dans les deux mois, sous réserve d'un accord de toutes les parties. Le gouvernement sénégalais a parallèlement demandé l'ouverture d'une enquête internationale indépendante sur cette affaire.

ÉQUIPE NATIONALE

Gouiri et Houssem Aouar confiants

À la veille du match amical face au Guatemala, Amine Gouiri et Houssem Aouar se sont présentés en conférence de presse, affichant un discours ambitieux et tourné vers l'avenir des Verts, notamment en perspective des prochaines échéances.





GOUIRI, « LA CONCURRENCE FAIT PARTIE DU JEU »

Présent en conférence de presse à la veille de la rencontre face au Guatemala, Amine Gouiri a évoqué la nouvelle dynamique qui anime le groupe de l'équipe nationale, marqué par l'intégration de plusieurs nouveaux joueurs dans cette phase de transition.

Conscient de son statut au sein de l'effectif, l'attaquant algérien a mis en avant son rôle auprès des nouveaux éléments. «Il y a beaucoup de nouveaux joueurs. Nous, on fait entre guillemets partie des anciens, donc on est là pour les accompagner, leur apporter de l'expérience et les aider au maximum», a-t-il déclaré. Dans un contexte de recomposition, la question de la concurrence revient naturellement au cœur des débats. Sur ce point, Gouiri s'est montré clair, insistant sur l'importance de l'état d'esprit collectif. «La concurrence dans le football fait partie du jeu. On joue pour un pays et, quel que soit le joueur sur le terrain, il se doit de tout donner et on doit les aider. Cette concurrence est très saine», a-t-il affirmé. Des propos qui reflètent une approche positive de la compétition interne, perçue comme un levier de progression plutôt qu'un obstacle. À l'heure où le sélectionneur Vladimir Petkovic multiplie les options et élargit sa base de joueurs, cette concurrence apparaît comme un élément clé dans la construction d'un groupe performant. Gouiri a également souligné l'importance des deux rencontres à venir, face au Guatemala puis à l'Uruguay. «On a deux beaux matchs internationaux, on doit leur apporter notre expérience», a-t-il ajouté, mettant en avant la responsabilité des joueurs plus expérimentés dans ces rendez-vous.

AOUAR, « J'AVAIS À COEUR DE PARTICIPER À LA CAN »

Le retour de Houssem Aouar constitue l'une des principales nouveautés de ce rassemblement de l'équipe nationale d'Algérie. Absent lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations 2025 en raison d'une blessure, le milieu de terrain retrouve le groupe avec détermination, dans un contexte de reconstruction progressive. Interrogé en conférence de presse à la veille de la rencontre face au Guatemala, le joueur n'a pas caché sa frustration d'avoir manqué ce rendez-vous continental.

« C'est sûr que c'est toujours décevant de rater une grande compétition. J'avais à cœur de participer mais ça fait partie du jeu. L'essentiel maintenant est de bien se préparer pour les prochaines grandes échéances, avoir le maximum de certitudes pour le futur, notamment la Coupe du monde, ce qui est très important pour nous et la sélection. Très content maintenant de faire mon retour et montrer qu'on peut tout donner pour aider l'équipe», a-t-il déclaré.

Un discours lucide, tourné vers l'avenir, qui reflète l'état d'esprit d'un joueur conscient des enjeux à venir. À l'heure où le sélectionneur Vladimir Petkovic cherche à bâtir un groupe compétitif et équilibré, le retour d'Aouar offre une option technique supplémentaire dans l'entrejeu.

Après la CAN l'équipe nationale vise à se projeter vers les prochaines échéances internationales, avec en ligne de mire la Coupe du monde de la FIFA. Pour Aouar comme pour l'ensemble du groupe, ce retour sur les terrains marque ainsi le début d'un nouveau chapitre, placé sous le signe de la reconquête et de l'ambition.

Mandrea : « J'ai encore pas mal de choses à prouver »

DE NOUVEAU convoqué en équipe d'Algérie, Anthony Mandrea suscite toujours le débat, notamment en raison du niveau du championnat dans lequel il évolue avec le SM Caen, en National (troisième division française). Le gardien arrive néanmoins déterminé à prouver sa légitimité, en particulier aux yeux du sélectionneur Vladimir Petkovic. Écarté en début de saison, Mandrea avait fait son retour avec les Fennecs en décembre dernier à l'occasion de la CAN 2025 au Maroc, profitant à la fois de l'incertitude autour du poste de gardien et du forfait d'Alexis Guendouz. Lors de cette compétition, malgré le statut de titulaire de Luca Zidane, il avait disputé le match de la troisième journée de la phase de groupes face à la Guinée équatoriale (3-1). Trois mois plus tard, le portier de 29 ans est de nouveau appelé pour entamer la préparation au Coupe du monde 2026. Avant de rejoindre la sélection, il sortait d'une prestation solide face à US Orléans, malgré un but encaissé sur penalty, une performance qui renforce sa dynamique actuelle. « La sélection, c'est la cerise sur le gâteau. Si on est bon en club, on se laisse la possibilité d'être sélectionnable et sélectionné. », a déclaré Mandrea dans des propos relayés par Ouest-France après la rencontre Caen–Orléans (1-1). L'ancien gardien du Angers SCO assume ses ambitions : « J'espère pouvoir réaliser de belles choses avec la sélection. J'ai encore pas mal de choses à prouver au cours de ce stage. » Avant de conclure en affichant clairement sa volonté de s'imposer : « Je veux démontrer au sélectionneur qu'il peut compter sur moi. Il y a des étapes à ne pas griller, mais je suis très content de retrouver la sélection. »



MAUVAISE NOUVELLE POUR SAMIR CHERGUI

LA MAUVAISE nouvelle est tombée pour le Paris FC : Samir Chergui a rechuté... Alors qu'il avait récemment repris l'entraînement collectif au début du mois de mars, le défenseur algérien voit son retour à la compétition une nouvelle fois repoussé, illustrant la fragilité persistante de sa situation physique. Présent en conférence de presse avant d'affronter le Havre, Antoine Kombouaré a confirmé la nouvelle avec prudence : le joueur « a ressenti une pointe à une cuisse » et n'avait pas participé à la séance de la veille. Une alerte qui ravive les inquiétudes autour d'un joueur déjà éloigné des terrains pendant plusieurs mois. Cette rechute intervient à peine quelques semaines après un retour jugé encourageant. Revenu progressivement dans le groupe, Chergui semblait enfin entrevoir la fin d'un long calvaire entamé en novembre dernier, lorsqu'une blessure aux ischio-jambiers avait stoppé net sa saison. Malgré une tentative de reprise lors de la CAN 2025, le défenseur avait déjà subi un premier coup d'arrêt avec une blessure à la cuisse. Pour le club parisien, cette absence s'ajoute à une liste déjà conséquente d'indisponibles. Kombouaré refuse toutefois d'en faire une excuse, préférant insister sur l'opportunité donnée aux autres joueurs de se montrer. Du côté de Chergui, l'heure est à nouveau à la patience. Cette rechute constitue un coup dur, tant sur le plan physique que mental, pour un joueur dont le retour était attendu. Désormais, le Fennec devra se reconstruire encore, avec l'espoir de revenir, cette fois, durablement, plus particulièrement en prenant compte qu'une Coupe du Monde approche à grands pas.

COUPE DU MONDE 2026 : LA FIFA CONFIRME DES LISTES ÉLARGIES À 26 JOUEURS

LA FIFA a confirmé que chaque sélection pourra inscrire 26 joueurs pour la Coupe du monde 2026, une décision visant à donner plus de latitude aux entraîneurs lors de cette compétition qui se tiendra aux États-Unis, au Canada et au Mexique, du 11 juin au 19 juillet. Adoptée à l'origine dans un contexte particulier marqué par un enchaînement intense des matchs et des préoccupations sanitaires, cette disposition devient désormais permanente. Elle permet aux sélections nationales de mieux gérer les aléas, notamment les blessures, tout en préservant la condition physique des joueurs tout au long du tournoi. La date limite pour l'envoi des listes est fixée au 30 mai prochain. Ce format élargi représente également un avantage sur le plan tactique. Les sélectionneurs disposeront de davantage d'options pour ajuster leurs plans de jeu, intégrer différents profils et répondre plus efficacement aux exigences de chaque rencontre. L'édition 2026 s'annonce d'autant plus relevée qu'elle réunira, pour la première fois, 48 équipes. Dans un tel contexte, la qualité et la profondeur de l'effectif pourraient jouer un rôle déterminant. En conservant ce système à 26 joueurs, l'instance dirigeante du football mondial entend adapter la compétition aux réalités actuelles et garantir un niveau de performance optimal. La sélection algérienne espère, de son côté, signer son retour sur la scène mondiale après avoir manqué les deux dernières éditions. Elle évolue actuellement dans le groupe J des éliminatoires, aux côtés de l'Argentine, de l'Autriche et de la Jordanie.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE
DE BAB-EL-OUED
NIF N° 408016000016049000003

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 06 / 2026

Le Centre hospitalo-universitaire Bab El Oued lance un appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'Approvisionnement en consommables médicaux, au profit des services médicaux du centre hospitalo- universitaire de BAB EL OUED, pour l'exercice 2026, réparti en sept (07) lots séparés, se présentent comme suit :
Lot n°01 : Video laryngoscope pour tous les services
Lot n°02 Consommable divers de réa-anesthésie
Lot n°03 : Les dispositifs de préparation et d'administration des produits cytotoxiques en système clos
Lot n° 04 : Suture pour tous les services
Lot n°05 : Colonnes HPLC pour la pharmacie centrale, le laboratoire central et la médecine nucléaire
Lot n° 06 : Consommable d'endoscopie pour le service de gastro-entérologie
Lot n° 07 : Bandelettes de mesure de la cétonémie pour les services de diabétologie et endocrinologie

Les candidats intéressés peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.
Les candidats intéressés doivent soumissionner pour la totalité des articles du même lot, Toute offre incomplète sera rejetée.
Les candidats peuvent être attributaire pour un ou plusieurs lots.

Le présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux fabricants, importateurs et/ou distributeurs agréés par le ministère chargé de l'industrie pharmaceutique, Justifiant les conditions d'éligibilité suivantes :

1. Capacités professionnelles : Ayant l'agrément d'importation des dispositifs médicaux délivré par le ministère chargé de l'industrie pharmaceutique.
2. Capacités financières : Ayant au minimum la moyenne de chiffre d'affaires des années (2022-2023-2024) de :
 - ✓ 1 000 000.00 DA pour le lot 01/02/04/05 et 07
 - ✓ 4 000 000.00 DA pour le lot 06
 - ✓ 15 000 000.00 DA pour le lot 03
3. Capacités techniques : Ayant réalisé au moins un projet identique à l'objet du présent cahier des charges (consommable médicaux) ; Justifier par une attestation de bonne exécution établie par le service contractant.

Les soumissionnaires intéressés par ce présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction Générale du C-H-U Bab El Oued, bureau des marchés contre le paiement d'une somme de 6.000 DA, non remboursable, auprès du Trésorier du Secteur Sanitaire de Bab El Oued,
Les soumissions doivent insérées dans une seule enveloppe fermée comprenant trois offres distinctes, un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.
Le dossier de candidature, inséré dans une enveloppe à part portant uniquement la mention « Dossier de candidature ».

L'offre technique : insérée dans une enveloppe à part portant uniquement la mention « Offre technique ».
L'offre financière : insérée dans une enveloppe à part portant uniquement la mention « Offre financière ».
Le dossier de candidature, l'offre technique et financière doivent comporter les pièces citées à l'article 14 du cahier des charges.
Les trois enveloppes citées dessus comportant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière seront insérées dans une autre enveloppe extérieure, unique, fermée, anonyme et doit être déposée auprès de la Direction Générale du CHU Bab El Oued, et ne doit porter que les indications suivantes :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°06../2026
Ayant pour objet:
Approvisionnement en consommables médicaux, au profit des services médicaux du centre hospitalo-universitaire de BAB EL OUED, pour l'exercice 2026, réparti en sept (07) lots séparés

La durée de préparation des offres est fixée à vingt (20) jours à compter de la date de la 1ère publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP et la presse nationale. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la préparation des offres est prorogée au jour ouvrable suivant.
La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de la préparation des offres de 8 h 30 à 13 h00.
L'ouverture des plis se fera publiquement en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13 h 00.
Toute offre parvenue après cette date et heure ne sera pas réceptionnée.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date d'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant du 28/03/2026 / ANEP 2616010503

الجمهوريـــــة الجزائريـــــــة الديمقراطيـــــــــة الشعبيـــــــة

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU
Tel : 026.19.76.02
Fax : 026.19.76.02
N°.249... /DEP/S.C.S.O.R / N°...256... /2026
EMAIL : dleptizi15@hotmail.fr.

وزارة السكـن و العمـران والمدينـة والتهيئة العمرانية
مديريـة التجهيـزات العموميـــة
لولايـــة تيـــزي وزو
مصلحة التسيير متابعة العمليات المنجزة
رقمم.ت.ع/م.ت.م.ع.م/ 2026

18 MARS 2026

1ére MISE EN DEMEURE

- Vu le marché des travaux N°2025/021.082.01/51 approuvé par le maitre de l'ouvrage en date du 13/10/2025, portant Réalisation d'une Ecole Primaire type 02 au niveau du Site des 1080 LLV au POS 08 et 09, commune de Draa-El-Mizan, Wilaya de Tizi-Ouzou (Citées d'Habitat Intégrées 2025)
- Vu le délai de réalisation de Six(06) mois.
- Vu l'ODS de démarrage du 13/10/2025
- Vu le PV de constat émanant de Monsieur le Subdivisionnaire des Equipements Publics de la Daïra de Draa El Mizane en date du 05/03/2025 signalant que l'entreprise n'a pas procédé à l'installation du chantier et l'entame des travaux à ce jour

L'entreprise **SARL IAMRANENE BATIMENT** représentée par son gérant Mr IAMRANENE Hakim, élisant domicile TALA NBRAHIM BENI MENDES commune de Boghni, Wilaya Tizi-Ouzou, est mise en demeure de procéder à l'installation du chantier et d'approvisionner le chantier en matériaux de construction.

Un délai de 10 jours est accordé à l'entreprise pour s'y conformer à partir de la première parution de la présente mise en demeure sur le BOMOP ou les quotidiens nationaux, faute de quoi les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur seront appliquées à l'encontre de l'entreprise.

LE DIRECTEUR

Copie : - SEP/ Pour (suivi et compte-rendu)
-BET / Pour suivi
- SCSOR
- Chronos
- Archives

Le Jeune Indépendant du 28/03/2026 / ANEP 2616010550

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA
DAIRA D'EL-IDRISSIA
COMMUNE DE DOUIS
N°: 06 /2026

Avis d'attribution provisoire

NIF : 17150000320

-Conformément à dispositions de la loi n° **12/23** du **05/08/2023** portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.
Le P APC de Douis informe tous les soumissionnaires ayant participés à l'avis de ralencement de l'appel d'offres N° **02/2026** relatif à l'opération de :
-Achévement du déménagement du quartier al shadhli ben jadid + ahmed ben bella a douis
-Vu lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale n°**02/2026** publie au journal ليكيب DZ : **23.02.2026** .
-Vu le procès-verbal de la commission d.ouverture des plis et d'évaluation des offres (la séance d'ouverture des plis) n° **02/2026** du **04.03.2026**.
-Vu le procès-verbal de la commission d.ouverture des plis et d'évaluation des offres (la séance d'analyse des plis) n° **02/2026** du **05.03.2026** .
Le président de l'assemblé populaire communale de Douis annonce L'attribution provisoire comme suit :

lots	Enterprise	NIF	Montants après correction	point	Observation
Achévement du déménagement du quartier al shadhli ben jadid + ahmed ben bella a douis	**KHELLOUFI KADDOUR**	176171400016113	*20.976.614.00 DZ*	*65*	**La seule offre techniquement qualifiée**

Remarque : Vu l'article **56** du décret présidentiel n° : **12/23** du : **05/08/2023** portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.
Tous les soumissionnaires concerner au consultation local peuvent faire recours au service concerné dans un délai de : **10 jours** à partir de l'annonce du présent avis dans les journaux national .

Le Jeune Indépendant du 28/03/2026 / ANEP 2616010594

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF
DAIRA DE TAOUGRITE
COMMUNE DE DAHRA

Mise en Demeure N° 01

En référence :

- Au marche N° 10 du 04/08/2025 relatif au projet
- **Aménagement Urbain a Bordj Baal Tranche 02**
- l'ordre de service relatif a la poursuite des travaux N° 11 en date du 10/08/2025 .
- la mise en demeure écrite N° 2878 en date du 16/12/2025.

Cette mise en demeure s'adresse à vous pour :

- Reprendre les travaux et accélérer le rythme d'exécution afin de rattraper le retard .
- Présenter un planning d'exécution des travaux du projet .
- Respecter les obligations contra elles .
- Renforcer la signalisation du chantier .

Faute par vous de satisfaire à ces exigences sous 10 jours , à compte de la parution de la présente mise en demeure dans la presse nationale .

Le Jeune Indépendant du 28/03/2026 / ANEP 2616010687

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ORAN
DAIRA D'AIN EL TURCK
COMMUNE DE BOUSFER **AVIS D'ANNULATION D'UNE ATTRIBUTION**

TRAVAX DE BITUMINAGE DE VOIES URBAINES AU 331 LOTS WADIT Y COMPRIS TRAVAUX D'AMENAGEMENT

Conformément aux dispositions des articles 73 du décret présidentiel N°15/247 du 02 Dhou El Hidja1436 correspondant au 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ; en vertu l'article 49 de la loi 12/23 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marché public.

- Vu l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2026 publié dans le journal « الدوري » en date du : 10/02/2026 et journal « le jeune indépendant » en date du : 14/02/2026
- Vu l'attribution provisoire au profit l'entreprise **« BERRIGHI HADJ »** publié dans le journal « الدوري » en date du : 12/03/2026 et journal « le jeune indépendant » en date du : 09/03/2026

Vu la lettre du M[r] **« BERRIGHI HADJ »** contenant la demande de désistement et la résiliation du projet : **TRAVAX DE BITUMINAGE DE VOIES URBAINES AU 331 LOTS WADIT Y COMPRIS TRAVAUX D'AMENAGEMENT**

- en datte du : 16/03/2026 , arrivé le :16/03/2026 sous le N°568/2026

Le président de l'assemblée populaire communale de Bousfer annule l'attribution provisoire du marché concernant :
TRAVAX DE BITUMINAGE DE VOIES URBAINES AU 331 LOTS WADIT Y COMPRIS TRAVAUX D'AMENAGEMENT
De l'entreprise :
BERRIGHI HADJ
Montant : **12.179 055,00 DA**
Délai : **02 MOIS**
Paru dans les journaux quotidiens suivants :
الدوري en datte du : 12/03/2026
le jeune indépendant en datte du : 09/03/2026

Le Jeune Indépendant du 28/03/2026 / ANEP 2631005369

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ORAN
DAIRA D'AIN EL TURCK
COMUNE DE BOU-SFER

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
APRES ANNULATION

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°15/247 du 02 Dhou El Hidja1436 correspondant au 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,en vertu la loi 12/23 fixant les règles générale relative aux marché public. Le président de l'assemblé populaire communal de BOUSFER informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales n ° 01/2026 du 10/02/2026 portant l'objet :

projet:travaux de bituminage de voies urbaines au lotissement 331 lots wadite y compris travaux d'aménagement

Vu l'avis l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2026 du 10/02/2026
Vu le PV de la réunion n° 10/2026 en date du 24/02/2026de la commission d'ouverture des plis;
Vu le PV de la réunion n° 18/2026 en date du 01/03/2026 de la commission d'évaluation des offres techniques ;
Vu le PV de la réunion n° 19/2026 en date du 01/03/2026 de la commission d'évaluation des offres financières ;
vu l'attribution provisoire paru dans les journaux quotidiens suivantes ; الدوري en date du 12/03/2026 et le jeune indépendant en date du 09/03/2026
vu le pv de la réunion n 20/2026 en date du 17-03-2026 concernant la réévaluation des offres financière.
Il a été décidé l'attribution provisoire du marché sus indiqué

N°	Intitulai du marché	Entreprise	Montant (DA)	Déla i	La note technique	N° NIF	Observation
01	Ttravaux de bituminage de voies urbaines au lotissement 331 lots wadite y compris travaux d'aménagement	DJEGHEL MAHMOUD	ج18 771 060.00	04 mois et 25 jours	67.2 POINTS	18430170051311800000	Offre moins disant

Pour les autres soumissionnaires, ils sont invités, de rapprocher du service des marches de la commune de Bousfer, au plus tard trois 3 jours àcompter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.
le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service coatractant, peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours auprès de la commission Communale des marchés publics, à compter de la première publication du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse, auprès de l'autorité compétente. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recoure est prorogée au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant du 28/03/2026 / ANEP 2631005370

EPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILLAYA D'EL BAYADH
DAIRA DE CHELLALA
COMMUNE CHELLALA
NIF 09.84.32.14.5.06.51.27
N°03/2026

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article N°46 Et 56 la loi n °: 23-12, en date de la 05/08/2023 portante notamment sur la définition des règles générales liées à marches publiques.
Le Président de l'APC de Commune De Chellala W El-Bayadh lancé informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales **N° 003/2026**, travaux visent à **protéger** la route communale reliant Ain hachifa et la route nationale n° 47 sur une distance de 03 km.

ANEPN° 2631003557**2026/06/28 في الحياة**

Le Indépendant le:28/02/2026..... ANEPN°2631003557

N	Relatif à objet	ENTERPRISE	MONTANT	Note techniques	Délais d'exécution	Critères de choix
1	travaux visent à protéger la route communale reliant Ain hachifa et la route nationale n° 47 sur une distance de 03 km.	SARL JABEL HIDAB NIF : 002132062234983	10.745.700,00D.A	60.88 / 70	quatre-vingt-dix (90) jours	Moins disant

Le service contractant est tenu d'inviter tout soumissionnaire intéressé de se rapprocher de ses services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières , et le soumissionnaire peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public, la presse ou le portail des marchés publics, dans la limite des seuils. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant du 28/03/2026 / ANEP 2631005381

الجمهوريـــة الجزائريـــــة الديمقراطيـــــة الشعبيـــة

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU
Tel : 026.19.76.02
Fax : 026.19.76.02
N°..250. /DEP/S.C.S.O.R / N°...257/2026
EMAIL : dleptizi15@hotmail.fr.

وزارة السكـن و العمـران والمدينـة والتهيئة العمرانية
مديريـة التجهيـزات العموميـــة
لولايـــة تيـــزي وزو
مصلحة التسيير متابعة العمليات المنجزة
رقمم.ت.ع/م.ت.م.ع.م/2026

18 MARS 2026

1ére MISE EN DEMEURE

- Vu le marché des travaux N°2025/021.082.01/76 approuvé par le maitre de l'ouvrage en date du 05/11/2025, portant : Etude, suivi et réalisation d'une (01) école primaire type "D" N°02 au niveau du site des 1565 LSP/LPA + 350 LPL TIFREST dans la commune d'AZEFFOUN. (CHI 2019),
- Vu le délai de réalisation de Six(06) mois
- Vu l'ODS de démarrage du 05/11/2025
- Vu le rapport de suivi du BET en date du 17/02/2026 par lequel il nous a signalé que la cadence des travaux est très faible par apport à la consommation des délaisqui est de 30% et l'avancement physique avoisine 20 %, insuffisance en moyens humains et matériels déployés sur site ainsi qu'à un manque d'approvisionnement en matériaux de construction
- Vu le courrier émanant de Monsieur le Subdivisionnaire des Equipements Publics de la Daïra d'AZEFFOUN en date du 17/02/2026 dans lequel il nous a signalé que la cadence des travaux est très faible et un manque en moyens humains, matériels et matériaux de construction
- Vu que le projet est prévu en livraison pour la rentrée scolaire 2026/2027

L'entreprise **SARL COTREB** représentée par son gérant Monsieur OUALI Hacene, élisant domicile AZEFFOUNE Centre, Wilaya de TIZI OUZOU, est mise en demeure de renforcer le chantier en moyens humains, matériels, approvisionner le chantier en matériaux de construction et d'accélérer la cadence des travaux afin d'achever les travaux dans les délais prévus

Un délai de 10 jours est accordé à l'entreprise pour s'y conformer à partir de la première parution de la présente mise en demeure sur le BOMOP ou les quotidiens nationaux, faute de quoi les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur seront appliquées à l'encontre de l'entreprise.

LE DIRECTEUR

Copie : - SEP/ Pour (suivi et compte-rendu)
-BET / Pour suivi
- SCSOR
- Chronos
- Archives

Le Jeune Indépendant du 28/03/2026 / ANEP 2616010522

Xiaomi annonce discrètement un nouveau Redmi Book qui râte le coche côté CPU

Dans la torpeur estivale, Xiaomi a annoncé en Chine une mise à jour 2025 de son Redmi Book 14. Ce PC portable de 14 pouces vise avant tout la maîtrise des coûts… quitte à se contenter de processeurs que nous n'avions plus tellement vus en circulation depuis deux ans.



Sacrifier les performances pures sur l'autel de l'agressivité tarifaire, la rengaine est désormais connue au sein du catalogue Redmi, qui comportait déjà, depuis mai dernier, un Redmi Book 14 2025 « Ryzen Edition » motorisé par de « vieux » processeurs AMD Rembrandt sous architecture Zen 3+ : des CPUs lancés en début d'année 2023, et que l'on trouvait par exemple aussi sur l'Acer Nitro V15 2024. Avec la dernière « Renewed Edition » de ce même Redmi Book 14 2025, Xiaomi remet le couvert cet été, mais cette fois sous pavillon Intel, avec d'anciennes puces Alder Lake et Raptor Lake, commercialisées début 2022 et début 2023, respectivement.

Le milieu de gamme Alder Lake et Raptor Lake reprend du service

Dans le détail, ce Redmi Book 14 « réactualisé » s'équipe d'un Core i5-12450H dans sa version de base, et d'un Core i5-13420H pour la mouture la mieux équipée. Dans les deux cas, Xiaomi table sur 16 Go de mémoire vive et 512 Go de SSD, ainsi que sur un système de dissipation plutôt rudimentaire axé sur deux ventilateurs et deux caloducs.

Les deux configurations du PC profitent par contre d'un écran IPS 2,8K et 120 Hz plutôt flatteur compte tenu du placement tarifaire de ce produit, il faut l'admettre. On y retrouve par ailleurs une sélection de connectiques très honnêtes avec :

deux ports USB-C 3.2 Gen 2, une sortie HDMI 2.1 ainsi qu'une prise casque sur le flanc gauche ; et deux ports USB-A (3.2 Gen 1 et 2.0) sur le côté droit de l'appareil.

Un prix tout doux… en Chine

Commercialisé seulement en Chine à ce stade, cette nouvelle mouture Intel du Redmi Book 14 est disponible sur la boutique officielle de Xiaomi ainsi qu'au catalogue de plusieurs revendeurs locaux dont Youpin et JD.com. Pour en profiter en France, il faudra donc passer par l'import.

L'appareil a néanmoins l'avantage d'être proposé à un prix accessible : comptez 2 999 yuans (environ 360 euros HT) pour le modèle de base sous Core i5 de 12ème génération, contre 3 298 yuans (environ 395 euros HT) pour la configuration plus évoluée, axée sur le Core i5 de 13ème génération cette fois.

De quoi faire passer la pilule du recours à des processeurs objectivement datés ? Probablement.



Premières infos autour du socket AM6 d'AMD : les refroidisseurs AM5 compatibles ?

ALORS que la longévité de l'AM5 n'est pas encore en question, les premières rumeurs concernant son successeur chez AMD nous arrivent déjà et elles semblent aller dans le bon sens.

Ce n'est pas une surprise, si AMD travaille à de nouveaux processeurs pour son socket actuel, l'AM5, elle est aussi à l'œuvre sur la suite des opérations. Le socket AM6 est plus qu'en projet et tout porte à croire qu'il augmenterait le nombre de broche de 22 % pour un total de 2 100 broches.

Un socket AM6 avec « environ 2 100 broches » Bon, pas de panique, AMD n'a pas soudainement décidé de faire comme Intel en changeant de socket – donc de plateforme et de carte mère – tous les deux ou trois ans. Votre machine AM5 flambant neuve devrait encore durer.

Pour autant, inutile de se voiler la face et même si AMD a prévu de faire durer le socket AM5, elle prépare déjà la succession et – cette fois bien comme chez Intel – le nombre de broches devrait logiquement aller crescendo. Logiquement ? Oui, car le nombre de broches d'un processeur est intimement lié aux échanges qu'il sera en mesure de réaliser avec le reste de la plateforme.

Ainsi, alors que l'AM4 se contentait de 1 331 broches, AMD est passé à 1 718 points de contact en 2022 avec le lancement de l'AM5 aujourd'hui largement utilisé. Repérée par nos confrères de VideoCardz, l'information obtenue par Bits and Chips n'est pas parfaitement précise : on parle effectivement « d'autour de 2 100 broches » pour le socket AM6.

Rappelons que chez Intel, la prochaine génération de processeurs, Nova Lake, devrait utiliser un socket doté de 1954 broches, mais histoire de remettre les choses en perspective, le socket 4 introduit en 1993 pour l'arrivée des Pentium d'Intel ne comptait que 273 points de contact !

Les refroidisseurs AM5 compatibles ?

Au-delà du seul nombre de broches, Bits and Chips semble détenir des détails particulièrement intéressants pour ce socket AM6 à commencer par sa date de lancement qui devrait donc rassurer tous les usagers. En effet, le site indique « selon nos sources […] le nouveau socket AM6 devrait être commercialisé au cours de l'année 2028 quand la microarchitecture Zen 7 sera fin prête ». Pas de panique donc, nous avons au moins trois années devant nous pour profiter de l'AM5 sachant que pour l'AM4, AMD a continué à sortir de nouvelles puces après la sortie de son successeur.

L'autre bonne nouvelle – si elle venait à être confirmée par AMD bien sûr – est la question du refroidissement. Bits and Chips croit effectivement savoir que l'AM6 « sera très similaire à l'AM5 », nombre de broches mises à part. Une information complétée par un « AMD nous permettra de réutiliser les refroidisseurs que nous utilisons actuellement sur l'AM5 ».

Une habitude pour AMD qui avait déjà rendu possible le réemploi des systèmes de refroidissement socket 939 au moment du passage à l'AM4.

iOS 27 : Apple changerait tout pour Siri avec une app dédiée, une nouvelle interface et un bouton dans les apps

Apple préparerait une refonte majeure de Siri avec iOS 27. L'assistant vocal pourrait évoluer en véritable agent IA intégré à tout le système.



C'est enfin le bout du tunnel pour Siri. À la traîne depuis l'arrivée de l'IA dans les mains du grand public à travers ChatGPT ou Gemini, l'assistant vocal pourrait s'offrir une transformation en profondeur. Selon Bloomberg, Apple travaillerait actuellement sur une refonte complète de son assistant, attendue avec iOS 27. Interface repensée, nouvelles interactions et intégration étendue dans les applications : la marque chercherait à repositionner Siri au cœur de son écosystème. Une évolution très attendue, près de deux ans après la présentation d'Apple Intelligence et les retards en cascade quant au déploiement des nouvelles capacités de l'assistant vocal.

Une application Siri dédiée : l'assistant vocal devient un chatbot

Apple testerait une nouvelle version de Siri pensée comme un agent intelligent capable d'interagir de manière conversationnelle, à l'écrit comme à l'oral, à l'instar d'un ChatGPT ou d'un Claude.

L'assistant pourrait adopter une interface proche des chatbots actuels, avec des échanges sous forme de messages, la possibilité d'envoyer des fichiers ou encore de consulter l'historique des conversations. L'objectif serait de dépasser le simple assistant vocal pour proposer une expérience plus complète et continue, aidée par l'intégration du modèle Gemini annoncée en janvier dernier.

Dans cette logique, Apple travaillerait aussi sur une application Siri dédiée, disponible sur iPhone, iPad et Mac. Elle regrouperait les interactions passées, permettrait de retrouver des échanges et de lancer facilement de nouvelles requêtes. Pour le moment, cette app est à l'étude, et pourrait arriver plus tard dans l'année, après le lancement d'iOS 27.

Siri pourrait également s'appuyer davantage sur les données personnelles de l'utilisateur — messages, notes ou emails — pour répondre de manière plus contextualisée, tout en étant capable de rechercher des informations sur le web ou dans les applications.

C'est l'une des fonctions présentées en 2024, mais qui avait été supprimée, faute de résultats probants.

Siri deviendrait le point d'entrée de l'IA sur tous les appareils Apple

Au-delà de son interface, Siri pourrait s'intégrer beaucoup plus profondément dans les systèmes Apple.

Un bouton « Demander à Siri » serait en cours de test dans différentes applications. Il permettrait d'envoyer directement du contenu à l'assistant, par exemple pour obtenir des explications sur un texte ou retrouver des informations liées à un document.

Autre piste évoquée : une option « Écrire avec Siri » accessible depuis le clavier, pour générer ou modifier du texte plus facilement.

Une manière de rendre les outils d'écriture assistée plus visibles et accessibles qu'aujourd'hui.L'interface elle-même évoluerait également. Siri pourrait apparaître dans la Dynamic Island ou sous forme de panneau interactif, avec des indications en temps réel lors du traitement des requêtes.

Apple envisagerait enfin de fusionner certaines fonctions de recherche, notamment Spotlight, avec Siri, afin de proposer une expérience unifiée capable de retrouver des contenus locaux comme des informations en ligne.

Ces changements restent encore en phase de test et pourraient évoluer d'ici leur présentation officielle le 8 juin prochain lors de la WWDC 2026. Ils illustrent néanmoins une direction claire : faire de Siri un point d'entrée central pour interagir avec l'ensemble de l'écosystème Apple, bien au-delà de son rôle actuel.

"Je parle avec mon esprit !" : Neuralink transforme désormais les signaux neuronaux en mots

NEURALINK poursuit les expérimentations avec son implant cérébral. Et dans une rare mise à jour, l'entreprise d'Elon Musk étaye comment elle tente de rendre la voix à ceux qui l'ont perdue.



Neuralink a débuté le tout premier essai clinique de son implant N1 en 2024. Une expérience qui a changé la vie de son porteur, Noland Arbaugh, et qui s'applique désormais sur plus d'une dizaine de patients. Mais, si ces tests visent à leur permettre de contrôler un ordinateur par la pensée, la société a lancé, il y a peu, un nouveau dispositif qui vise, cette fois, à transformer les signaux cérébraux en paroles audibles.

Un patient atteint de la maladie de Charcot s'exprime à nouveau

Baptisé VOICE, cet essai clinique consiste à décoder les signaux liés à l'intention de parler pour les convertir en mots prononcés à voix haute par un programme informatique.

Concrètement, lorsqu'une personne cherche à s'exprimer, certaines zones du cerveau s'activent et envoient des signaux vers les muscles de la bouche, de la langue et du larynx. Mais chez les patients atteints de maladies neurodégénératives, ils n'atteignent jamais leur destination. L'implant N1 les intercepte directement à la source, les analyse, les associe à des phonèmes, les plus petites unités sonores du langage, puis les assemble pour former des mots et des phrases.

Un premier patient, Kenneth Shock, est équipé depuis janvier. Il souffre de la sclérose latérale amyotrophique (SLA), plus connue sous le nom de maladie de Charcot, une pathologie neurodégénérative qui détruit progressivement les neurones moteurs, privant peu à peu ceux qui en sont atteints de leur capacité à marcher, puis à parler.

Dans une vidéo partagée par Neuralink, il est en mesure de s'exprimer sans bouger les lèvres ni émettre le moindre son : il lui suffit d'avoir l'intention de parler pour que ses mots soient restitués à voix haute par un programme informatique, avec sa propre voix. « Je vous parle avec mon esprit », remarque-t-il.

Un système encore perfectible

Pour l'heure, le système nécessite encore quelques secondes pour analyser les signaux cérébraux et les convertir en paroles, tandis que le décodage n'est pas encore parfait. Neuralink en est bien consciente et travaille à fluidifier le processus pour, à terme, permettre une conversion en temps réel, directement du cerveau à la voix. Pour y parvenir, l'entreprise prévoit d'améliorer à la fois la qualité et le nombre de capteurs intégrés à l'implant.

En parallèle, elle travaille sur une puce baptisée Blindsight, dont l'objectif, très ambitieux, est de rendre la vue aux personnes atteintes de cécité.

Vous pouvez induire des hallucinations avec une balle de ping-pong et un poste de radio portable !



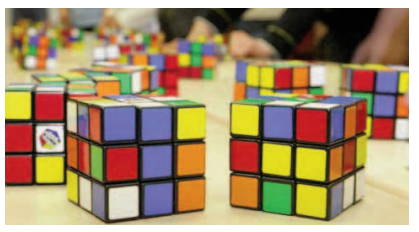
Bien que nous associons généralement le phénomène d'hallucinations avec des drogues puissantes comme le LSD ou la mescaline, vous pouvez obtenir un résultat similaire avec juste quelques articles de ménage.
Prenez votre poste de radio et réglez-le jusqu'à ce que vous obteniez un flux constant d'électricité statique. Maintenant, prenez une balle de ping-pong, coupez-la en deux et bandez vos yeux avec les deux moitiés. Allongez-vous à côté de la radio et attendez.
Après un petit moment le cerveau va commencer à créer des informations à sa guise. Ceci est connu comme l'effet de Ganzfeld. Le résultat varie selon les personnes, mais, en général ce sont des hallucinations vives qui surviennent au bout de quelques minutes.

Le nettoyage aide à réduire la dépression !



La dépression affecte tout et rend difficile d'accomplir les tâches les plus simples. Le problème avec une maison sale est qu'elle rend ces tâches encore plus difficiles à réaliser, finalement, vous retournez au lit et y restez pour le reste de la journée. Ce qui vous immergera dans une dépression plus aiguë.
En plus de cela, la saleté, la poussière et le désordre peuvent provoquer l'asthme, qui peut renforcer le manque d'estime de soi. Cependant, une maison propre rend les choses plus faciles à faire ce qui vous permettra de vous sentir mieux et d'avoir une meilleure estime de soi. De plus, selon plusieurs études, même les mouvements que vous faites quand vous nettoyez votre maison aident à vaincre la dépression.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



Le cube de Rubik a 43.252.003.274.489.856.000 configurations possibles !

Le cube de Rubik, plus connu sous le nom de Rubik's Cube, est un casse tête réalisé en 1974 par « Erno Rubik », un sculpteur et professeur d'architecture hongrois, ce cube est devenu au fil du temps le plus célèbre casse-tête dans le monde entier.

Une plateforme de cryptomonnaies transfère par erreur... 620.000 bitcoins à ses utilisateurs



La plateforme sud-coréenne de cryptomonnaies Bithumb a dû présenter ses excuses samedi après avoir envoyé des bitcoins à des utilisateurs pour une valeur avoisinant 37 milliards d'euros... par erreur.

Une valeur de... 36,8 milliards d'euros

L'entreprise a expliqué dans un communiqué avoir transféré 620.000 unités de cette cryptomonnaie à 695 clients, dont les opérations ont été bloquées dans les 35 minutes suivant cette fausse manipulation survenue vendredi. Une telle quantité de bitcoins vaut environ 36,8 milliards d'euros au cours actuel d'environ 59.300 euros, en chute cette semaine en raison notamment de l'aversion pour les actifs jugés volatils et des incertitudes réglementaires.

2.000 bitcoins au lieu de 2.000 wons

Selon les médias locaux, Bithumb avait l'intention d'envoyer 2.000 wons (1,15 euro) à chacun de ses utilisateurs, dans le cadre d'une promotion. Mais certains bénéficiaires, plus chanceux que prévu, ont reçu quelque 2.000 bitcoins à la place.L'accident a provoqué un très court mouvement de vente sur la plateforme.
"Nous présentons nos sincères excuses"
"Nous présentons nos sincères excuses pour le désagrément causé à nos clients en raison de la confusion lors du processus de distribution de cet événement" promotionnel, a déclaré Bithumb dans un communiqué publié samedi.

99,7 % des bitcoins ont été récupérés

L'entreprise a affirmé avoir récupéré 99,7% des bitcoins transférés indûment, ajoutant qu'elle utiliserait ses propres réserves pour combler la somme perdue. Elle a reconnu que son erreur avait entraîné une "forte volatilité" du bitcoin sur la plateforme, pendant cinq minutes, des utilisateurs ayant eu le temps de faire des ventes avant que des mesures ne soient prises pour ramener le cours à la normale.

"Pas un piratage externe ou une faille"

Les graphiques de Bithumb montrent que le bitcoin a brièvement perdu 17%, à 81,1 millions de wons (environ 46.860 euros), vendredi soir. La société a par ailleurs certifié que la situation n'était "pas liée à un piratage externe ou à des failles de sécurité".

Il voit soudain apparaître... 84 millions d'euros sur son compte BNP Fortis

LA MÉSAVENTURE invraisemblable d'un client d'Aerschot (Brabant flamand), relayée par Het Laatste Nieuws (HLN), à l'heure où la banque BNP Paribas Fortis se remet à peine d'une semaine particulièrement chaotique.Les faits ont eu lieu le 4 septembre 2024 mais resurgissent aujourd'hui dans le contexte du chaos technique qui a régné cette semaine chez BNP Paribas Fortis.

Le jackpot de l'EuroMillions ? Non...

L'homme, stupéfait, a d'abord cru au jackpot de l'EuroMillions puisqu'il venait en effet de jouer à la loterie. Il contacte alors sa banque pour en avoir le coeur net et tombe sur un employé complètement "abasourdi" par ses révélations, raconte-t-il à HLN. Le préposé de l'agence locale se renseigne ensuite auprès du siège mais ne fournit étrangement pas "d'indications concrètes" sur la marche à suivre: "On ne m'a même pas conseillé de porter plainte", commente-t-il . Quelques jours plus tard, il est recontacté par la banque qui lui signale que son dossier a été transmis à la direction. Puis... plus rien. "Une semaine plus tard", l'argent disparaît de son compte aussi mystérieusement qu'il était arrivé, et ce "sans aucune explication ni avertissement", affirme le client lésé à nos confrères flamands. Il n'a pas porté plainte à l'époque, précise-t-il, mais a souhaité partager aujourd'hui cette curieuse erreur



subie au regard des événements chaotiques survenus cette semaine chez BNP Paribas (lire ci-dessous): "En découvrant tout cela, j'ai repensé à cette histoire. Elle m'a semblée encore plus absurde avec le recul", confie-t-il. En proie à une vague inédite de dysfonctionnements techniques, aux conséquences non négligeables pour sa clientèle, BNP Paribas Fortis a affirmé ce vendredi que le problème informatique avait finalement été résolu.

Un gâteau de 50 mètres de long provoque le chaos au Brésil

À Macapá, au nord du Brésil, la célébration des 268 ans de la ville a donné lieu à une scène aussi festive que chaotique. Un gâteau géant de 50 mètres, préparé pour l'occasion, a été pris d'assaut par la foule... et n'a pas survécu bien longtemps.
Pour célébrer le 268e anniversaire de la ville, les autorités avaient vu les choses en grand: un gâteau de 50 mètres de long devait être partagé avec les habitants.
Mais la dégustation a rapidement tourné au cauchemar. Des dizaines de personnes se sont précipitées sur la pâtisserie, munies de seaux et de sacs en plastique, bien déterminées à repartir avec leur part.



Australie: un rapport alerte sur le coût du réchauffement climatique pour les jeunes générations



Un nouveau rapport sur l'état de la crise climatique tire la sonnette d'alarme en Australie. Selon les projections de Deloitte, la jeune génération pourrait à l'avenir payer au prix fort les conséquences du réchauffement climatique.

Des projections peu rassurantes. Selon un nouveau rapport économique de Deloitte, la jeune génération australienne sera contrainte de mettre la main au portefeuille si aucune mesure n'est mise en place pour contrôler le réchauffement climatique. Le cabinet a estimé que les conséquences du changement climatique coûteraient en moyenne 130 000 dollars asutraliens à un millennial sur le reste de sa vie, rapporte The Guardian. Mais la facture est encore plus salée pour les jeunes qui vont arriver sur le marché de l'emploi : jusqu'à 165 000 dollars pour une personne issue de la génération Z et 185 000 dollars pour un membre de la génération Alpha, dont les plus âgés ont actuellement 16 ans.

Les projections évaluent les conditions les plus pessimistes pour les jeunes générations d'ici 2070. Ce surcoût prend en compte "les dommages causés à la productivité des travailleurs, aux infrastructures et aux biens, ainsi que l'augmentation des risques sanitaires et des coûts des soins de santé". Les économistes ont aussi évalué l'intensification des catastrophes naturelles qui pourraient nuire au tourisme et à l'agriculture.

Changement climatique : l'inégalité intergénérationnelle en question

Avec ce rapport, les économistes souhaitent sensibiliser à la lutte contre le changement climatique en mettant l'accent sur le fait qu'il ne s'agit pas seulement d'une menace environnementale, mais aussi d'une question d'inégalité intergénérationnelle. "Pour cette génération, le changement climatique n'est pas une menace lointaine, mais une réalité concrète aux conséquences graves.

Ces effets cumulatifs ralentissent la croissance, font grimper les coûts et compromettent le bien-être futur, en particulier pour les jeunes générations", détaille Rhiannon Yetsenga, directrice associée chez Deloitte Access Economic.

Dans le cas d'une inaction dans la lutte climatique, les conséquences néfastes pour la prospérité de la génération Alpha seront près de dix fois supérieures à celles subies par les baby-boomers, et plus du double des coûts supportés par la génération X australienne.

Vers un modèle de croissance plus durable

Le seul espoir d'un futur meilleur se situe dans une action immédiate et concrète de la part des décideurs.

Atteindre la neutralité carbone d'ici le milieu du siècle pourrait ainsi permettre aux millennials, à la génération Z et à la génération Alpha d'éviter environ 50 000, 70 000 et 80 000 dollars australiens de coûts au cours de leur vie.

Les experts préconisent ainsi d'adopter une croissance plus durable en réduisant les émissions et en investissant dans de nouvelles industries plus vertes. Selon Rhiannon Yetsenga, l'Australie a les ressources naturelles nécessaires pour adopter ce changement de direction. "Je ne voudrais surtout pas donner l'impression que nous devons faire des compromis, car, bien menée, cette situation pourrait être une véritable opportunité", analyse-t-elle avec optimisme.

"Un outil efficace pour atténuer la pollution": à Barcelone, cette ZFE réduit de plus de 15 % la présence de dioxyde d'azote

LES ZONES à faible émission (ZFE), efficaces pour réduire la pollution atmosphérique ? C'est le constat d'une étude barcelonaise qui estime que ce dispositif permet de réduire la présence de dioxyde d'azote (NO_2), un gaz nocif pour la santé respiratoire à court et à long terme.

Un risque majeur pour la santé. En Europe, on estime que les concentrations de polluants atmosphériques dépassant les seuils recommandés par l'OMS provoquent plus de 300 000 décès prématurés chaque année. L'une des causes principales est le trafic routier. C'est dans ce sens que des stratégies sont mises en place pour réduire la circulation automobile. L'une d'entre elles est l'installation des zones à faibles émissions (ZFE).

Il s'agit de "territoires dans lesquels la circulation de certains véhicules peut être restreinte afin de réduire la pollution de l'air", détaille le site officiel d'information administrative. Pour y circuler, les véhicules doivent disposer d'une vignette Crit'Air. En Europe, on en recense au total 363. "Malgré leur utilisation répandue, leur efficacité reste encore peu démontrée, notamment en ce qui concerne la réduction des particules fines", reconnaissent les chercheurs. Les ZFE font toutefois parler d'elles, notamment en France, où certains réclament la suppression.

À Barcelone, la mesure en place depuis le 1er janvier 2020 semble pourtant porter ses fruits pour améliorer la qualité de l'air. Des chercheurs de l'Institut de Barcelone pour la santé mondiale (ISGlobal), ont constaté que sa mise en place "a permis de réduire significativement les concentrations de dioxyde d'azote (NO_2) entre 2020 et 2022". Dans leurs travaux, publiés dans la revue Atmospheric Environment: X, les chercheurs constatent que ses effets sur les particules fines (PM10 et PM2,5), restent plus limités. Aussi, les chercheurs appellent à d'autres mesures complémentaires.

Zones à faible émission : comment fonctionne la ZFE barcelonaise ?

Comme le rappellent les chercheurs, Barcelone est une ville pionnière en Catalogne dans la mise en place des ZFE avec l'installation d'une zone de 95 km² en 2020. En semaine, de 7 h à 20 h, la circulation est interdite aux voitures diesel immatriculées avant 2006 et aux modèles essence d'avant 2000. Cette mesure inclut également les motos anciennes. Cela permet d'exclure du trafic quotidien les moteurs les plus polluants et permet de favoriser un parc automobile plus moderne.

De quoi est composée la pollution atmosphérique et quelles en sont les conséquences ?

La pollution atmosphérique est notamment liée à la présence de dioxyde d'azote (NO_2), un gaz, nocif pour la santé respiratoire à court et à long terme, principalement émis par les véhicules essence et diesel. On peut aussi énumérer les particules fines, composées de particules en suspension PM10 (des particules dont le diamètre est inférieur à 10 micromètres) et les particules en suspension PM2.5 (inférieures à 2.5 micromètres). En France, ce type de pollution est à l'origine de pathologies entraînant plus de 40 000 décès chaque année.

La pollution atmosphérique a des conséquences sur l'environnement. Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), la pollution de l'air peut provoquer des baisses de production de certaines cultures jusqu'à 20 %. Elle peut aussi dégrader le métabolisme des plantes et entraîner une réduction de leur croissance. Enfin, elle dégrade les matériaux et les bâtiments. Les atteintes au patrimoine bâti sont parfois irréversibles.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N°10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

BIEN-ÊTRE



Rhinite vasomotrice : symptômes, due au stress ?

La rhinite vasomotrice plus communément appelée "rhinite idiopathique" est une pathologie caractérisée par une obstruction nasale et des écoulements clairs installés depuis plusieurs semaines, voire plusieurs mois.

C'est quoi une rhinite vasomotrice ?

Une rhinite vasomotrice est une rhinite idiopathique chronique caractérisée par une congestion nasale associée à des écoulements clairs et/ou à des éternuements. Elle est à différencier d'autres causes de rhinite chronique telles que la rhinite chronique allergique, de la rhinite chronique d'origine médicamenteuse (traitement hypertenseur, aspirine…), de la rhinite chronique hormonale (pendant la grossesse ou la lactation). "Pour diagnostiquer la rhinite idiopathique, il faut éliminer toutes les causes liées à des rhinites chroniques ou des variations anatomiques telles une déviation de la cloison nasale ou liée à une pathologie infectieuse".

Rhinite médicamenteuse : symptômes, comment la soigner ?

La rhinite médicamenteuse est une rhinite causée, la plupart du temps, par un effet secondaire d'un traitement médicamenteux. Explications avec le Dr Vincent Burcia, ORL.

Quels sont les symptômes ?

Les symptômes principaux de la rhinite idiopathique sont l'obstruction des deux fosses nasales, les écoulements clairs et les éternuements. Ces derniers sont présents depuis plusieurs semaines ou plusieurs mois. "Il s'agit d'une atteinte perannuelle. Il y a très peu de facteurs favorisants. On observe ces symptômes tout au long de l'année."

Quelle est la cause ? Le stress ?

"La cause de la rhinite idiopathique n'est pas encore définie. Il existe différents mécanismes évoqués pour répondre à cette question". La première piste est celle d'un désordre inflammatoire chronique, localisé au niveau du nez. Les autres hypothèses seraient d'origine neurologique, liées à un désordre du système parasympathique "qui entraînerait ces sécrétions nasales et ces écoulements à profusion" ou du système nerveux central : "ce dernier serait hypersensible à l'ensemble des stimulis extérieurs auxquels sont confrontés le nez". Ainsi, ces irritants provenant de l'environnement : des conditions professionnelles, de l'habitat, de la pollution, du stress, entraîneraient cette hypersensibilité et le nez réagirait en voulant se protéger en sécrétant beaucoup plus d'écoulements nasaux que nécessaire.

"L'idée est d'améliorer à terme la tolérance de la muqueuse nasale aux irritants"

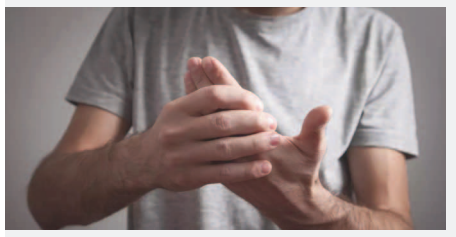
Qui est plus à risque d'en avoir ?

Tout le monde peut être touché par la rhinite idiopathique. Les personnes les plus à risque seraient les femmes de plus de 50 ans. "Et cette fréquence n'est pas expliquée", souligne le Dr Fath.

Comment soigner une rhinite vasomotrice ?

La prise en charge de la rhinite vasomotrice ou idiopathique est réalisée selon la réponse du patient au traitement proposé. En première intention, quand l'obstruction nasale est au premier plan, les rhinocorticoïdes sont souvent prescrits et en fonction de la réponse, un spray antihistaminique est associé. Quand la plainte du patient est liée aux écoulements clairs, un spray de bromure d'ipratopium ou à base de capsaïcine sera proposé. "Ce dernier aurait, du fait de sa composition à base de piment, tendance à diminuer cette hypersensibilité nasale due aux stimulis extérieurs. L'idée est d'améliorer à terme la tolérance de la muqueuse nasale aux irritants", note-t-elle. Les sprays nasaux composés de vasoconstricteurs, sont à prescrire pour les rhinites chroniques. "Ces derniers doivent être prescrits pour des durées très courtes et auraient tendance à aggraver la sensation de nez bouché sur ces rhinites chroniques", alerte le Dr Fath. Un traitement chirurgical pourra être envisagé en cas d'échec du traitement médical et doit faire l'objet d'une consultation avec un chirurgien ORL.

Maladie de Fabry : symptômes, espérance de vie



La maladie de Fabry est une maladie génétique rare causée par une mutation d'un gène. Actuellement, 500 patients sont diagnostiqués en France, presque que des hommes.

C'est quoi la maladie de Fabry ?

"Il s'agit d'une maladie héréditaire rare, d'origine génétique, correspondant à un trouble du métabolisme, plus ou moins complet, des glycosphingolipides, trouble lié à un déficit enzymatique en alpha-galactosidase A, enzyme lysosomal, dû à des variants pathogène du gène GLA situé sur le chromosome X, détaille le . Ce déficit enzymatique entraine une accumulation de globotriaosylcéramise (Gb3) et de son dérivé déacylé (lyso-Gb3) dans les lysosomes, déclenchant une cascade d'évènements cellulaires".

Comment se transmet la maladie de Fabry ?

La transmission de la maladie est liée au chromosome X (Xq21.3-q22). Quand un gène est lié à l'X, il est présent sur le chromosome X. "Les maladies récessives liées à l'X ne se développent généralement que chez les hommes, parce qu'ils n'ont qu'un seul chromosome X ; il n'y a donc pas de gène apparié pour compenser l'effet du gène anormal". Les femmes ont deux chromosomes X, par conséquent elles reçoivent en général un gène normal ou un gène de compensation sur le deuxième chromosome X. "Le gène normal ou de compensation empêche normalement le développement de la maladie chez les femmes (à moins que le gène de compensation soit inactivé ou perdu).

► Quand le père (atteint de la maladie) porte le gène anormal sur son chromosome X et quand la mère possède deux gènes normaux, toutes leurs filles recevront un gène anormal et un gène normal, ce qui les rendra porteuses et transmetteuses. Aucun de leurs fils ne recevra le gène anormal, car ils recevront le chromosome Y de leur père, et non pas le X atteint.

► Quand la mère est porteuse et si le père a le gène normal, chaque fils aura une probabilité de 50 % de recevoir le gène anormal de sa mère (et de développer la maladie). Chaque fille a une probabilité de 50 % de recevoir un gène anormal et un gène normal (donc, de devenir porteuse) ou une probabilité de 50 % de recevoir deux gènes normaux.

Quel traitement pour soigner la maladie de Fabry ?

Il y a deux traitements spécifiques principaux. Le choix, la prise en charge thérapeutique dans son ensemble entre dans le cadre du protocole National de Diagnostic et de Soins (PNDS) sous l'égide de l'HAS et incombe au centre de référence et l'ensemble des centres de compétence de la maladie de Fabry répartis sur toute la France. Les deux traitements ne se cumulent pas.

Quelle espérance de vie en cas de maladie de Fabry ?

Avec l'âge, la détérioration progressive des tissus peut entraîner une défaillance d'un ou de plusieurs des organes cibles. "Par rapport à la population générale, l'insuffisance rénale terminale et certaines complications cardiovasculaires ou cérébro-vasculaires, mettant en danger le pronostic vital, réduisant l'espérance de vie des hommes et des femmes non traités", observe notre interlocuteur.
En l'absence de traitement, l'espérance de vie des malades de Fabry est donc réduite. "En moyenne, les chiffres retrouvés font état d'une espérance de vie de 50 à 65 ans pour les hommes. Chez les femmes, il semble que l'on puisse rajouter 10 à 15 ans selon la sévérité de la forme".
► Le premier traitement repose sur les enzymes de synthèse ou enzymothérapie, pour pallier le manque d'alpha galactosidase : il existe deux molécules : l'agalsidase alpha et l'agalsidase beta, explique le spécialiste. Elles sont administrées par voie intraveineuse, toutes les deux semaines. L'enzymothérapie, en particulier si débutée tôt, apporte une stabilisation ou un ralentissement de l'aggravation sur la fonction rénale, l'hypertrophie ventriculaire gauche, les symptômes digestifs, la qualité de vie des patients.

► Le second traitement est plus récent (2021). "Il s'agit de la molécule chaperon : le migalastat. Thérapeutique en gélule, elle aide au repliement moléculaire correct d'enzyme encore actif mais mal conformé leur permettant ainsi d'être actifs. Ce traitement ne concerne qu'environ 35% des mutations du gène GLA. Dans ces cas, il semble plus efficace à réduire l'indice de masse du ventricule gauche, et présente des effets rénaux comparables".
Au traitement spécifique, s'ajoutent les traitements liés aux atteintes organiques, traitements à visée cardiaques, rénales, cérébro-vasculaires (aspirine à faible dose), ORL, digestives ou rhumatologiques, ainsi que les thérapeutiques anti-douleurs neuropathiques .

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITÉ HASSIBA BEN BOUALI CHLEF
N° d'identification fiscale (N.I.F) : 408020000020098

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°...../2026

L'Université Hassiba Benbouali lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, ayant pour objet **la prestation de gardiennage et sécurité du nouveau pôle universitaire El-Hassania, Chlef**
Les entreprises intéressées par cet avis d'appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges au niveau du Rectorat de l'Universitaire à Ouled-Fares W. Chlef bureau 96, 03 étage (Secrétariat général de l'université), contre le paiement d'une somme de cinq mille (5000 DA) non remboursable qui représentent les frais de documentation et reprographie, qui sera versée au compte C.C.P au nom du comptable de l'université Hassiba Benbouali : N° 0000338114/96.
Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière Ces derniers sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet d'appel d'offre ainsi que la mention «dossier de candidature». «Offre technique » et «Offre financière», selon le cas Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention «à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n° 2026 et l'objet de l'appel d'offre.
Condition minimale d'éligibilité :
Sont considérées comme éligibles pour participer à l'appel d'offres, toutes les entreprises répondant aux conditions suivantes :
Capacités professionnelles :
- Toute personne physique ou morale possédant un registre de commerce électronique comportant le code (607012) afférent à la nature des prestations objet de l'appel d'offres (gardiennage et sécurité).
- Les soumissionnaires sont tenus de présenter leurs autorisations (type C) en cours de validité délivré par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.
Capacités financières :
- Les soumissionnaires disposant des capacités financières, techniques et juridiques pour l'exécution du marché (le soumissionnaire doit présenter une moyenne des bénéfices égale ou supérieure à 5 000 000.00 DA justifiés par bilans financiers des exercices (2022-2023-2024) visés par les services des impôts.
Capacités techniques :
1- Références professionnelles :
- Avoir concrétisé au moins un (01) projet portant sur des prestations de même nature que l'objet de l'appel d'offres.
2- Moyens humains : les soumissionnaires sont tenus de présenter une offre comportant au minimum les moyens humains suivants : - 01 Chef de site et 04 Chefs de groupe et un nombre minimale de trente-deux (32) agents de sécurité justifiés par les attestations d'affiliation aux services CNAS récentes pour chaque agent valide le jour d'ouverture des plis.
3-Moyens Matériels : -au moins des moyens appropriés de communication trois (03) radio talkie-walkie et deux (02) détecteurs de métaux et trois (03) torches rechargeable (justifié par les factures d'achats et PV d'huissier (moins de 03 mois le jour d'ouverture des plis).
Les soumissionnaires sont tenus de présenter une offre comportant un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.
1- Le dossier de candidature contient :
1. La déclaration de candidature, dûment remplie, signée, cachetée et datée (ci-joint modèle).
2. La déclaration de probité, dûment remplie, signée, cachetée et datée (ci joint modèle).
3. Copies des documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise.
4. Copie du registre de commerce électronique.
5. Attestation de visite, dûment remplie, signée, cachetée et datée (ci joint modèle).
6. Copie du statut pour les sociétés.
7. Domiciliation bancaire
8. La liste nominative des personnels (Chef de site, chefs de groupes et agents de sécurité) qualifiés dans le domaine de sécurité accompagné d'attestations d'affiliation aux CNAS récentes pour chaque agent valide le jour d'ouverture des plis.
9. La liste des moyens matériels proposés justifiés par les factures d'achats.
10. Les références professionnelles appuyées par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics relatives à l'objet de l'appel d'offres.
11. L'autorisation du soumissionnaire en cours de validité.
12. Les bilans financiers des exercices (2022-2023-2024) positifs visés par les services des impôts.
Conformément aux dispositions de la loi n° 23-12 du 05 Août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics. Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.
2- L'offre technique :
- Une déclaration à souscrire, dûment remplie, signée, cachetée et datée (modèle ci-joint).
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite (lu et accepté).
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel 15-247.
3- L'offre Financière :
- La lettre de soumission dûment remplie, signée, cachetée et datée (ci joint modèle).
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment rempli et signé
- Le devis quantitatif et estimatif (DQE) dûment rempli et signé.
- Les offres contenant le dossier de candidature et les offres (technique et financière) accompagnées du reçu de paiement des frais du cahier des charges doivent être déposées à l'adresse ci-dessus en trois (03) enveloppes séparées sous un pli cacheté anonyme et portant la mention suis ante :
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°...../2026
Relatif au gardiennage et la sécurité de l'université Hassiba Benbouali
Pôle universitaire El-Hassania
«A ne pas ouvrir que par la commission d›ouverture des plis et d'évaluation des offres»
Remarques : Toutes pièces présentées doivent être en-cours de validité au jour de l'ouverture.
- La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le *BOMOP* ou les journaux électroniques. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- La date de dépôt des offres est fixée au quinzième (15) jour à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP ou les journaux électroniques de 08h00 à 13h00.
- L'ouverture des plis se fera le même jour en séance publique au siège de l'université de Chlef le jour et à l'heure correspondant à la limite de dépôt des offres soit à 13h00.
- Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois.

Le Jeune Indépendant **du 28/03/2026/ANEP N° 2616010575**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SAIDA.
DAIRA DE SIDI - BOUBEKEUR.
COMMUNE D'OULED KHALED.

AVIS DINFRUCTIOSITE

Conformément aux dispositions de l'article 40-du décret présidentiel n° : N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de la commune D'Ouled Khaled informe tous les opérateurs qui ont participer au avis,* AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES *déclare dinfructiosite des projets suivants

-01Entretien et revêtement chemin communale reliant el ayoun chemin de wilaya n 07 au chemin de wilaya n 77 passant par khellil miloud sur 5 km 01 tranche

***-02** Réalisation dune voie d'accès reliant rn 94 au silo céréalier*

Et ce pour les causes suivants : Offres non qualifier

Le Jeune Indépendant du 28/03/2026 / ANEP 2631005388















JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 TF1 — Divertissement - 2026
The Voice, la plus belle voix Saison 15

21h00 France 2 — Patinage artistique :
Championnats du monde Saison 2026

21h00 M6 — Jeu - 2026
Les traîtres

21h00 CANAL+ — Rugby : Top 14 Saison 2025
20e journée

21h25 W9 — Série humoristique
France
La petite histoire de France

20h55 CINE+ FRISSON — Thriller
Etats-Unis - 1999
Seven

21h05 6ter — Série d'action
Etats-Unis - 2020
MacGyver

21h00 CINE+ PREMIER — Drame - Etats-Unis 2020
The Father

21h00 CANAL+ SPORT — Golf : Open de Houston
3e tour. 2e partie

21h00 CINE CINEMA — Film d'horreur - Etats-Unis 2025
M3GAN 2.0

20h50 CANAL+ family — Film d'action
Etats-Unis - Chine 2018
Bumblebee

21h15 TMC — Série policière
Etats-Unis - 2001
New York Unité Spéciale

21h00 la chaine ACTION



Téléfilm d'action (Etats-Unis - 2025)

Project : Affinity

Dans un monde où la technologie et la science dépassent les limites de l'imaginaire, Bruno (Marko Zaror), un ancien membre des forces spéciales, tente de surmonter les démons de son passé, marqués par un stress post-traumatique. Sa vie prend un tournant inattendu lorsqu'il croise le chemin d'Athena (Brooke Ence), une jeune femme mystérieuse souffrant de troubles de la mémoire. Leur connexion est immédiate et profonde, et ils découvrent ensemble un amour intense, mais fragile. Cependant, leur bonheur est de courte durée.

22h00

Thriller (Etats-Unis - 2021)

Sans aucun remords

Alors que la guerre fait rage en Syrie, John Clark (Michael B. Jordan), un Navy Seal aguerri, se retrouve au cœur d'une mission périlleuse avec ses camarades, dont Keith Webb (Jamie Bell) et Rowdy King (Cam Gigandet). Leur objectif est de sauver des otages retenus à Alep, mais à leur grande surprise, ils découvrent que leur mission les a conduits à secourir des mercenaires russes.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:45	12:34	16:06	18:48	20:13
CONSTANTINE	04:51	12:39	16:10	18:52	20:17
ALGER	05:06	12:53	16:25	19:06	20:30
OUARGLA	05:03	12:44	16:15	18:56	20:15
CHLEF	05:12	13:00	16:31	19:13	20:37
MOSTAGANEM	05:17	13:04	16:36	19:18	20:42
ORAN	05:21	13:08	16:39	19:21	20:45

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8451 – SAMEDI 28 MARS 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	16°	10°
Oran	17°	8°
Constantine	10°	3°
Ouargla	18°	10°

DOYEN DE LA PRESSE PRIVÉE

LE JEUNE INDÉPENDANT

SOUFFLE SA 36E BOUGIE

«Le comble pour un journaliste, c'est d'être à l'article de sa mort», disait l'écrivain français Jules Renard. «Le journal est un ogre qui tue ceux grâce auxquels il vit», disait un autre homme de lettres de l'Hexagone, Robert Desnos, poète de son état. Ces deux citations métaphoriques évoquent la fin d'un journaliste et implicitement la vie du journal auquel il est rattaché. Elles évoquent ce mardi 28 mars 2023 pour l'auteur de ces lignes, la vie du journal dont il préside depuis quelques années aux destinées éditoriales.

La vie du quotidien Le Jeune Indépendant, qui fête ce samedi sa 36e bougie, est celle de la vaillante résistance à la mort commerciale chaque fois annoncée, depuis fort longtemps déjà. Un décès sans cesse différé par un journal qui défie les vicissitudes du temps, surmonte inlassablement les aléas du métier et les incertitudes économiques. Pour mieux résister dans un univers journalistique marqué par la pléthore des titres et une offre publicitaire publique et privée qui s'étiole au gré de la crise économique qui perdure.

Le Jeune Indépendant est le premier titre à paraître de la presse dite indépendante. Il a été lancé fin mars 1990, à quelques jours de la promulgation de la loi sur l'Information du gouvernement de Mouloud Hamrouche qui a permis la création de titres de presse privée.

Depuis cette date, journal aux modestes moyens financiers et techniques, notre journal a acquis, le temps d'une génération, une certaine culture de la résistance.



Un journal qui aura alors appris les vertus certaines de la résilience pour mieux survivre. Journal républicain qui n'aura jamais manqué à ses responsabilités envers ses salariés, toutes catégories confondues. Tout en s'acquittant, avec une rare régularité, de ses obligations citoyennes à l'égard des Impôts et des organismes sociaux.

Un journal qui s'est fait par ailleurs un point d'honneur de ne pas avoir d'ardoises impayées vis-à-vis des rotatives étatiques.

D'autre part, à l'instar de nombreux confrères, Le Jeune Indépendant n'a pas su anticiper l'évolution numérique fulgurante de la profession. Perdant beaucoup de temps à s'y adapter en accordant son offre éditoriale et en adoptant le modèle économique adéquat. Préférant comme tant d'autres confrères s'accrocher vaille que vaille à la formule imprimée qui coute trop cher et qui est mal distribuée de surcroit. Par conséquent, notre journal a perdu du temps et donc de l'argent qui lui aurait permis de réorienter son offre vers le tout-numérique.

Aujourd'hui, Le Jeune Indépendant, s'organise pour abandonner progressivement le format papier pour ne garder que son nouveau site numérique en constante adaptation et en permanente amélioration. Avec beaucoup de cœur, de conviction patriotique qui l'oblige à être aussi un journal de service public, avec le courage de persévérer et la force d'espérer en des lendemains éditoriaux qui chantent. Avec l'abnégation et la patience de son équipe de production, et la fidélité du cercle de son lectorat que Le Jeune Indépendant s'emploie méthodiquement à élargir continuellement.

Kamel Mansari

66E ANNIVERSAIRE DU MARTYR DU COLONEL LOTFI

Vibrant hommage aux héros de djebel Béchar

DANS une atmosphère empreinte de recueillement et de fidélité à la mémoire nationale, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, a présidé, hier, les cérémonies marquant le 66e anniversaire de la mort en martyrs du colonel Lotfi de son vrais nom Benali Dghine Boudghène, du commandant Faradj alias Mohamed Louadj et de leurs compagnons d'armes, tombés au champ d'honneur le 27 mars 1960, lors de la bataille de Djebel Béchar.

Dans son allocution, Tacherift a tenu à rappeler la portée historique de la bataille de Djebel Béchar, soulignant que le colonel Lotfi et ses compagnons ont «tracé, par leur courage et leur abnégation, un chemin de dignité et de souveraineté pour les générations futures». Lors de la cérémonie de commémoration, organisée sur les lieux mêmes où s'est écrite l'une des pages les plus héroïques de la Révolution, en présence notamment, du wali de Béchar, Ahmed Benyoussef, des fils du colonel Lotfi, du secrétaire général de l'Organisation nationale des enfants de chouhada, Khalifa Samati, d'anciens Moudjahidines venues des différentes wilayas du pays , ainsi que de représentants des autorités civiles, militaires et judiciaires, d'élus des deux chambres du Parlement et de membres de la famille révolutionnaire. Le ministre a également souligné que ces figures emblématiques de la guerre de Libération nationale ont su, dans des conditions particulièrement difficiles, défendre les frontières du pays et préserver l'intégrité territoriale, tout en contribuant à affaiblir l'appareil colonial. Soutenant que «leurs actions héroïques ont constitué un tournant dans le cours de la Révolution, accélérant le processus de libération et redonnant espoir à tout un peuple en lutte pour sa dignité».

Tout en soulignant l'importance du devoir de mémoire, le ministre a mis en avant la dimension actuelle de cette commémoration, qu'il a qualifiée de «moment de réflexion sur les acquis de l'Algérie indépendante et sur les défis à relever pour consolider ces acquis».

Evoquant les transformations que connaît le pays, il a souligné que l'Algérie s'inscrit aujourd'hui dans une dynamique de réformes profondes, touchant à la fois les institutions, l'économie et la société, dans le but de bâtir un État moderne, efficace et en phase avec les aspirations des citoyens.

Dans ce contexte, Tacherift a rappelé que la révision technique de la Constitution récemment adoptée par le Parlement s'inscrit dans cette volonté de renforcement de l'architecture institutionnelle. Il a estimé que cette révision œuvre à «consolider l'État de droit, garantir une meilleure protection des droits et libertés et améliorer le fonctionnement des institutions», en droite ligne avec les principes pour lesquels les martyrs ont sacrifié leur vie.

Le ministre a également souligné que l'Algérie poursuit, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, une trajectoire de développement global et durable, reposant sur la valorisation des ressources nationales, la justice sociale et la bonne gouvernance. Assurant que cette démarche s'inscrit dans la continuité des idéaux de Novembre, rappelant que «la fidélité aux martyrs ne se limite pas à la commémoration, mais se traduit par un engagement concret pour le développement du pays et la préservation de sa souveraineté».

Clôturant son intervention, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit a mis l'accent sur l'importance de la transmission de la mémoire aux jeunes générations. Il a affirmé que la célébration de telles dates historiques constitue «un levier essentiel pour renforcer le sentiment d'appartenance nationale et pour ancrer les valeurs de patriotisme, de sacrifice et de responsabilité». Il a appelé, dans ce sens, à poursuivre les efforts visant à préserver la mémoire nationale et à la transmettre de manière fidèle et rigoureuse, afin que les générations montantes puissent s'inspirer du parcours des chouhadas et contribuer, à leur tour, à l'édification d'une Algérie forte, unie et résolument tournée vers l'avenir. Ainsi, à Djebel Béchar, entre recueillement et engagement, l'Algérie a une nouvelle fois réaffirmé sa fidélité indéfectible à ses martyrs, dont le sacrifice demeure le socle immuable de la Nation et le moteur de son devenir.

Sihem Bounabi

STOCKAGE DES CÉRÉALES

Une priorité stratégique

LE STOCKAGE des céréales n'est plus un simple choix, il constitue dorénavant une orientation stratégique de l'Etat dans le cadre de la sécurisation de la sécurité alimentaire, considérée comme l'un des piliers les plus importants de la souveraineté nationale. C'est ce qu'a soutenu, hier, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid. C'est précisément lors de sa visite sur le terrain dans la wilaya d'El-Meniaa que le ministre Yacine El-Mahdi Oualid a tenu ces propos. Le responsable a précisé que la réalisation par l'Etat de 30 silos stratégiques d'une capacité d'un million de quintaux chacun, en plus de 350 centres de stockage de proximité, «permettra à l'Algérie d'augmenter ses capacités de stockage de 4 millions de tonnes à 9 millions de tonnes, dans une étape cruciale pour renforcer l'indépendance alimentaire du pays», peut-on le lire dans un post diffusé sur ses réseaux sociaux officiels.

«Pas à pas, nous construisons une agriculture moderne, productive et durable, pour nos générations futures… et c'est notre engagement quotidien», a-t-il poursuivi, affirmant que la concrétisation de cette vision passe par le doublement du rendement des céréales, de 15 quintaux par hectare à au moins 30 quintaux.

Pour atteindre cet objectif, Yacine Oualid a insisté sur l'adoption de méthodes techniques précises, «l'extension des surfaces cultivées», particulièrement dans le Sud, et «des investissements accrus dans les techniques d'irrigation modernes», telles que les pivots arrosants.

Il a également mis l'accent sur l'usage scientifique des engrais, basé sur des analyses de sol, le choix de variétés de semences adaptées à chaque région et la protection des cultures contre les maladies.

Il convient de rappeler que le ministre avait récemment présidé, mercredi dernier, une rencontre nationale regroupant les directeurs des coopératives des céréales et légumes secs (CCLS) ainsi que les cadres de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC).

Cette réunion a été consacrée à la préparation de la campagne moisson-battage de la saison 2025-2026, dont le lancement est prévu à la mi-avril prochain.

Selon les éléments communiqués par son ministère, la session a permis de passer en revue les opérations de la campagne labours-semailles de la saison en cours et d'examiner l'évolution des cultures, surtout le taux de levée, et ce à travers les différentes régions du pays.

Khalil Aouir